

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 29 - samedi 30 mars 2024 / 19/20 ramadhan 1445 - N° 3518 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h09 Dohr : 12h53
Asr : 16h26 Maghreb : 19h20 Isha : 20h32

iftar : 19h12
Imsak : 04h57

MÉTÉO

Alger	: 23°	16°
Oran	: 24°	13°
Annaba	: 28°	14°
Béjaïa	: 21°	14°
Tamanrasset	: 38°	21°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Le ministre de la Justice reçoit l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie

P. 24

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail au Commandement de la Gendarmerie Nationale (MDN)

P. 24

AGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA

Deux tiers des hôpitaux "non fonctionnels" (OCHA)

P. 11

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

162 tonnes d'aides humanitaires acheminées aux frères palestiniens

Le Croissant-rouge algérien (CRA) a acheminé vendredi 162 tonnes d'aides humanitaires aux frères palestiniens depuis la base militaire aérienne de Boufarik (Blida) à travers la mise en place d'un pont aérien.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette opération, la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui a précisé qu'en application des "instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant mise en place d'un pont aérien et renforcement de l'acheminement des aides aux frères palestiniens dans la bande de Gaza, 162 tonnes d'aides humanitaires ont été acheminées vendredi depuis la base militaire aérienne de Boufarik vers l'aéroport d'El Arich (Egypte)".

P. 3



TRANSPORTS

Programme d'extension du réseau d'Air Algérie, priorité aux wilayas du Sud

P. 4

AGRICULTURE

Campagne moisson-battage : M. Cherfa préside une réunion avec les directeurs des services agricoles

P. 8

ASSURANCES

Un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de Da en 2023 en hausse de 3,5% (CNA)

P. 6

SANTÉ

DOULEURS ARTICULAIRES
10 choses à savoir sur vos articulations

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER) RIVERS UNITED-USMA

Les "Rouge et Noir" à pied à d'œuvre à Uyo

P. 22



CONCERT CHAÂBI

Abdelkader Chaou galvanise le public algérois

P. 17

VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai d'acquiescement prolongé jusqu'au 30 avril (DGI)

P. 2

HADJ 2024

Le CPA lance un crédit sans intérêts au profit des pèlerins



Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un crédit sans intérêts au profit des pèlerins leur permettant de s'acquitter du coût financier du Hadj.

"Dans le cadre de l'organisation de la saison du hadj 2024, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) réitérera son engagement de répondre aux besoins de sa clientèle par le lancement du "Qard Hassen Haji", permettant ainsi à nos chers pèlerins d'accomplir le cinquième pilier de l'islam en toute confiance", a précisé le CPA.

Le crédit "Qard Hassen Haji" est sans intérêts et certifié conforme à la charia par le Comité national de la fatwa pour l'industrie de la finance Islamique, a ajouté le communiqué.

Il est destiné aux pèlerins remplissant toutes les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans ce domaine, et ce en vue de renforcer leurs capacités financières et ainsi leur permettre de s'acquitter du coût financier du Hadj, selon la même source.

Le montant du crédit peut aller jusqu'à 300.000,00 DA, pour une durée de 27 mois dont 3 mois de différé et il est destiné aux particuliers résidents, de nationalité algérienne, disposant d'un revenu régulier et dont l'âge est inférieur à 75 ans, a fait savoir également le communiqué.

Par ailleurs, le CPA permet aussi aux enfants/conjoints du pèlerin de souscrire au "Qard Hassen Haji" pour financer le pèlerinage du parent/conjoint.

Pour bénéficier de ce crédit, le CPA a invité toutes les personnes intéressées de se rapprocher de l'agence CPA la plus proche de leurs lieux de résidence afin d'entamer les procédures d'octroi de crédit.

AÏD EL-FITR

Les bureaux de poste ouverts la nuit à partir de dimanche prochain



La majorité des bureaux de poste seront ouverts la nuit à partir de dimanche prochain, en prévision de l'Aïd el Fitr, a annoncé, jeudi, l'entreprise Algérie Poste dans un communiqué.

"En prévision de la fête de l'Aïd el Fitr, Algérie Poste annonce l'ouverture, la nuit, de la majorité de ses bureaux durant les dix derniers jours du mois sacré, à l'exception du vendredi 05 avril, et ce à partir du dimanche 31 mars de 21h30 jusqu'à 23h30", a précisé la même source.

"Cette démarche vise à satisfaire les besoins de la clientèle en cette période et à assurer un service continu et de qualité", lit-on dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
11 morts et 471 blessés
en une semaine
(Sûreté nationale)

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 471 autres ont été blessées dans 381 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 19 et le 25 mars, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale.

Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+40), de blessés (+64) et de morts (+1) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente.

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), qui surviennent notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24h pour tout signalement.

Décès de 3 personnes par
asphyxie au monoxyde de
carbone en une semaine
(Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone durant la semaine en cours, portant ainsi le bilan à 100 victimes depuis début octobre dernier, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé que les services de la Protection civile avaient enregistré, entre le 21 et 27 mars, 3 décès par asphyxie au monoxyde de carbone au niveau des wilayas d'Oran (2 cas) et de M'sila (1 cas), tandis que 31 personnes ont été sauvées.

Ainsi, le nombre total des décès depuis début octobre dernier a atteint 100 cas.

Les mêmes services poursuivent leurs campagnes de sensibilisation à travers le pays afin de prodiguer aux citoyens les conseils et consignes de prévention contre "ce tueur silencieux", ajoute le même responsable.

5 morts et 157 blessés
en 24 heures
(Protection Civile)

Cinq (5) personnes sont décédées 157 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum el Bouaghi avec 02 personnes décédées suite à une collision entre 02 motocyclettes, au lieu-dit Kabel Draa, commune de Djazia, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à quatre (4) personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Guelma, note le communiqué. Ils sont également intervenus pour l'extinction de trois (3) incendies urbains et divers dans les wilayas de Annaba (1 incendie) et Boumerdes (2 incendies), ajoute la même source.

VIGNETTE AUTOMOBILE
Le délai d'acquiescement
prolongé jusqu'au
30 avril (DGI)

La Direction générale des impôts (DGI) a indiqué jeudi avoir prolongé jusqu'au 30 avril prochain le délai légal fixé pour s'acquiescer de la vignette automobile.

"La Direction générale des impôts porte à la connaissance des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2024, que le délai légal fixé pour l'acquisition de cette vignette est prorogé jusqu'au mardi 30 avril 2024", précise la DGI dans un communiqué.

La vignette automobile est disponible, dans toutes ses quotités, au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste, a assuré la direction.

ORAN

Lancement des travaux
de réhabilitation
et restauration
de vieux immeubles

Des travaux de réhabilitation et de restauration de vieux immeubles de la ville d'Oran ont été lancés jeudi, a-t-on constaté.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud a effectué, lors d'une visite de terrain au chef-lieu de wilaya, une inspection de trois vieux immeubles situés à la rue "Larbi Ben M'hidi" au centre-ville dont les travaux ont été lancés par les directions de l'urbanisme, architecture, construction et de l'habitat après la levée du gel de ce projet.

L'opération de réfection de ces trois immeubles a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de plus de 63 millions DA pour un délai de 8 mois.

Les travaux portent sur le ravalement de la façade et des balcons et la réfection des parties communes, des escaliers et autres, selon les explications fournies sur place.

M. Sayoud a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, que l'opération de réhabilitation et de restauration des bâtiments anciens, qui comprennent 137 immeubles dans la ville d'Oran, a été lancée et que les travaux supervisés par la direction de l'habitat et l'office de promotion et de gestion immobilière seront achevés avant la fin de cette année.

CINEMA

Le comédien Mokhtar
Benyahlou n'est plus

Le comédien Mokhtar Benyahlou est décédé, jeudi à Oran, à l'âge de 72 ans des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès du Théâtre régional "Abdelkader Alloula".

Le défunt qui avait plus de 40 ans d'expérience dans le quatrième art, avait rejoint le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" durant les années soixante-dix et prit sa retraite en 2012, a indiqué à l'APS, son ami le comédien Belkeroui Abdelkader.

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

162 tonnes d'aides humanitaires acheminées aux frères palestiniens

Le Croissant-rouge algérien (CRA) a acheminé vendredi 162 tonnes d'aides humanitaires aux frères palestiniens depuis la base militaire aérienne de Boufarik (Blida) à travers la mise en place d'un pont aérien.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette opération, la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui a précisé qu'en application des "instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant mise en place d'un pont aérien et renforcement de l'acheminement des aides aux frères palestiniens dans la bande de Ghaza, 162 tonnes d'aides humanitaires ont été acheminées vendredi depuis la base militaire aérienne de Boufarik vers l'aéroport d'El Arich (Egypte)".

Le volume des aides acheminées par l'Algérie aux frères palestiniens dès le début de l'agression sur Ghaza a at-



teint 310 tonnes, a-t-elle ajouté. Dans ce cadre, Mme Hamlaoui a affirmé que le CRA était en contact permanent avec ses homologues palestinien et égyptien pour définir les besoins et les méthodes pour faire parvenir les aides à Ghaza, notamment les produits alimentaires, le matériel médical, les médicaments et les tentes vu le blocus imposé à Ghaza depuis le début de l'agression sioniste.

Sur instruction du président de la République, le Croissant Rouge Algérien a entamé, le 24 mars courant, le chargement de 150 tonnes d'aides humanitaires pour les frères palestiniens via la base militaire de Boufarik (Blida), selon un communiqué du CRA.

RECHERCHE

M. Baddari appelle à transformer les résultats de la recherche scientifique en projets

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé jeudi à partir de Tipasa, les chercheurs des différents centres nationaux de recherche scientifique à œuvrer à la valorisation des résultats de leurs travaux de recherches en les transformant en projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

"La nouvelle orientation de l'économie requiert un redoublement d'efforts de la part des chercheurs pour valoriser les résultats de la recherche scientifique et les transformer en projets et produits rentables", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite au Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) de Bou-Ismaïl, soulignant que c'est là "l'un des objectifs stratégiques du secteur".

"Aujourd'hui, plus que jamais, le chercheur est appelé à s'orienter vers l'industrie et à promouvoir son innovation", a-t-il ajouté.

S'exprimant sur les 25 brevets d'invention enregistrés par le CRAPC en 2023, M Baddari a estimé que ce chiffre "est très faible comparativement aux ressources mobilisées", appelant les chercheurs à "redoubler d'efforts et à être à la hauteur des enjeux nationaux, notamment en trouvant des solutions scientifiques aux problèmes auxquels fait face la société".

Durant sa tournée au CRAPC, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a visité une exposition dédiée à diverses innovations des chercheurs, dont des produits biologiques pour pâtes sans gluten et un projet de drone destiné à être exploité pour définir les besoins des grandes surfaces agricoles.

HISTOIRE

Le chahid colonel Si El Houès, "symbole du patriotisme et du sacrifice" (rencontre)

Les participants à une conférence, tenue jeudi à M'chouneche (Biskra) à l'occasion de la commémoration du 65ème anniversaire de la mort des colonels Ahmed Ben Abderazak Hamouda (Si El Houès) (1923-1959) et Amirouche Ait Hamouda (1926-1959), ont affirmé que Si El Houas était "un symbole du patriotisme et du sacrifice tout au long de son itinéraire politique et militaire".

Dans sa communication durant la rencontre organisée au musée du chahid Si El Houès à M'chouneche, Abbas Kahoul de l'université de Biskra a considéré que ce héros

issu d'une famille aisée de résistants et proche du mouvement nationaliste est parvenu par son courage et son sens diplomatique à gagner la confiance du peuple et des cheikhs des zaouïa au service de la glorieuse révolution.

Il a également relevé que Si El Houès a assuré la sensibilisation contre l'occupation dans les Aurès, au Sud et parmi la communauté algérienne à l'étranger avant de s'engager dans la lutte armée dès le déclenchement de la révolution, en menant plusieurs batailles dans les wilayas 1 et 6 historiques jusqu'à sa mort en compagnie du co-

lonel Amirouche dans la bataille de djebel Thamer près de Boussaâda (M'sila) le 28 mars 1959.

Pour le moudjahid et chercheur en histoire, Abdelmadjid Chelouai, le colonel Si El Houès était un chef inspiré très respecté des moudjahidine qui y voyaient un modèle de patriotisme et de discipline. Il participait aux combats et se déplaçait d'une unité à l'autre pour motiver les moudjahidine. Chaâbane Hamouda, fils de Si El Houès, a appelé à transmettre le message des chouchada aux futures générations et accorder davantage d'intérêt aux

recherches historiques pour préserver la mémoire nationale, préconisant de recourir aux nouvelles technologies de l'audiovisuel pour faire connaître aux jeunes ces gloires.

La commémoration de l'anniversaire de la mort de ces deux colonels s'est déroulée en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire et a donné lieu à des conférences sur ces deux chouchada au musée régional colonel Chaabani de la ville de Biskra ainsi qu'à des visites au musée colonel Si El Houès à M'chouneche.

Commémoration de la mort des colonels Amirouche et Si El Houas, "une opportunité pour évoquer leurs sacrifices" (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayant droits, Laïd Rebiga, a affirmé jeudi à M'sila que la commémoration du 65ème anniversaire de la mort des colonels Amirouche (1926-1959) et Si El Houès (1923-1959) constitue "une opportunité d'évoquer les sacrifices de ceux qui ont gravé dans la mémoire nationale une histoire de gloire et de loyauté". Dans son allocution au cimetière des chouchada à Djebel Thamer dans la commune de Sidi M'hamed, le ministre a déclaré que "cette commémoration est un hommage aux sacrifices de ces vaillants chouchada, une sensibilisation des générations aux sens du patriotisme et de l'abnégation et une évocation du grand défi historique relevé avec courage par les dignes filles et fils de l'Algérie". Il a également indiqué que "les chouchada représentent un modèle d'inspiration sur la voie qui immunise les générations

et une source de fierté, d'énergie et de valeurs pour la préservation de ce pays dont ils ont façonné vaillamment la gloire dans les montagnes et les vallées par leur sang et sacrifice". "Le souvenir des colonels Amirouche et Si El Houès et des martyrs de l'Algérie restera vivant et présent dans la mémoire et les cœurs des générations", a assuré le ministre qualifiant leurs sacrifices de "force qui renforce notre détermination et cohésion à donner et à se sacrifier pour la patrie". Et d'ajouter : "C'est ce qu'a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans son message à l'occasion de la journée nationale du chahid 2024 lorsqu'il a relevé que cette célébration intervient au moment où les prémices de l'Algérie nouvelle se dessinent à travers cette terre, legs des chouchada de qui nous puisons les qualités du sacrifice et de l'abnégation et la détermination à

poursuivre la marche vers les objectifs suprêmes et les nobles buts nationaux dont les principes ont été posés par nos chouchada au prix de rivières de sang".

Le ministre a lancé à l'occasion le projet d'extension du musée des colonels Amirouche et Si El Houès à la commune de Sidi M'hamed prévoyant la réalisation d'une salle d'accueil, une autre d'exposition, l'aménagement de la cour et une clôture pour une enveloppe financière de 48 millions DA. M. Rebiga a honoré plusieurs moudjahidine et familles de chouchada de la région et a remis les prix aux lauréats des trois premières places du concours national sur les colonels Amirouche et Si El Houès organisé par les directions locales de l'éducation et des moudjahidine. Il poursuivra sa visite par l'inauguration d'une stèle commémorative de la bataille Boudenzir (3 mars 1959) à Djebel Messaad.

PUBLICATION DES STATUTS PARTICULIERS DE L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR HOSPITALO-UNIVERSITAIRE ET DE L'ENSEIGNANT CHERCHEUR**La FNESRS adresse une lettre de remerciement au président de la République**

La Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (FNESRS), a adressé, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une lettre de remerciement et de reconnaissance, suite à la publication des statuts particuliers de l'enseignant chercheur, du chercheur per-

manent et de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, ainsi que les régimes indemnitaires y afférents, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Bad-

dari, a reçu, ce jour, de la part de M. Messaoued Amarna, secrétaire général de la Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), une lettre de remerciements et de reconnaissance adressée au président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, après la promulgation des statuts particuliers de l'enseignant chercheur, du chercheur permanent et de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, ainsi que les régimes indemnitaires y afférents", lit-on dans le communiqué.

TRANSPORTS

Programme d'extension du réseau d'Air Algérie, priorité aux wilayas du Sud

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi à Alger, que la priorité sera accordée aux wilayas du Sud dans le programme d'extension du réseau d'Air Algérie dont la flotte sera renforcée de 15 avions à partir de 2025.

La compagnie Air Algérie procédera à la réception de 15 avions en 2025 dans le cadre d'un programme visant à remédier aux lacunes enregistrées, ce qui permettra de booster la navigation aérienne nationale, a souligné le ministre, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président de la Haute chambre du Parlement.

La réception progressive de ces avions est à même de renforcer les lignes et le programme de vols de la compagnie, notamment vers les wilayas du Sud afin de couvrir, aisément, la demande des habitants de ces régions, a répondu M. Zahana à une question du sénateur, Mohamed Larbi Slimani (Front El Moustakbel).

Il a rappelé, dans le même contexte, le programme d'affrètement de longs et de moyens courriers en prévision des préparatifs liés aux saisons estivale et du Hadj.

Répondant à une question du sénateur, Ahmed Bennai (Tiers présidentiel) sur l'extension de l'Aéroport international Abou-Bakr-Bekaid (Chlef), le ministre a rassuré que l'étude de faisabilité économique de ce projet sera réalisée compte tenu de sa proximité de grands aéroports à l'instar de ceux d'Alger et d'Oran.

L'étude relative au projet d'extension et de réhabilitation de cet aéroport a été inscrite en 2014 pour une enveloppe de 50 millions DA, a fait savoir le ministre, ajoutant que cette étude a été réceptionnée en 2021.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Le premier doctorant à l'échelle nationale obtient le label du projet innovant à Oran

Saïd Younes, étudiant à la Faculté des langues étrangères de l'Université Oran 2 "Mohamed Benahmed", premier doctorant à l'échelle nationale à soutenir sa thèse dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, a obtenu le label du projet innovant décerné par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris de cet établissement universitaire.

L'étudiant doctorant en langue et littérature anglaise a obtenu le label du projet innovant décerné par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, en application de l'arrêté ministériel 1275 "un diplôme - une startup/un diplôme un brevet", dans le cadre du projet intitulé "Scientific Publishing", qui est une plateforme spécialisée dans les publications scientifiques, a précisé la cellule de communication.

Le caractère innovant du projet réside dans le fait d'être le premier, en Algérie, à utiliser une plateforme électronique pour la publication des ouvrages et des actes des conférences sans devoir s'acquitter de frais.

La plateforme est appelée, par ailleurs, à être le premier éditeur commercial des ouvrages en Algérie, devant profiter, suivant le mode open access, aux membres de la communauté universitaire, aux chercheurs indépendants et aux établissements scientifiques et entreprises économiques.

Elle devra s'étendre à l'international et être un catalogue des chercheurs nationaux et étrangers, a-t-on fait savoir de même source, soulignant que ce projet est le cinquième enregistré au niveau de l'Université Oran 2 à obtenir le label de projet innovant.

EDUCATION

Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées "en préparation" (Ministre)

Le ministre de l'éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé jeudi à Médéa, qu'un projet d'un nouveau cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privé est "en cours de préparation", assurant que sa mise œuvre va contribuer à renforcer le secteur de l'éducation.

"Un nouveau cahier des charges est en phase de préparation dans le cadre du soutien à l'enseignement privé et pour assurer un meilleur encadrement de ces établissements éducatifs", a indiqué le ministre lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa.

L'enseignement privé et l'enseignement public sont "complémentaires et répondent aux mêmes normes et programme, et partagent les mêmes objectifs, à savoir assurer un meilleur enseignement pour les élèves scolarisés", a souligné M. Belaabed.

Il a précisé que "cette démarche s'inscrit dans le sillage des efforts menés depuis plusieurs années par l'Etat en vue de parfaire encore davantage l'enseignement éducatif", ajoutant qu'"il y a un besoin dans ce domaine qui requiert de la rigueur et la nécessité pour les futures écoles de répondre aux critères exigés et de se conformer à la législation".

Le ministre de l'éducation a rappelé, par ailleurs, les ins-



criptions à "distance" des élèves de première année primaire dès la prochaine rentrée scolaire.

A l'entame de sa visite d'inspection, M. Belaabed a inauguré l'établissement de l'enseignement moyen "Yahi Belkhitier" dans la commune

d'Ouled Brahim, à l'Est de Médéa, saisissant l'occasion pour insister sur "l'impératif de veiller à garantir les meilleures conditions de scolarisation aux élèves". Le ministre a également inauguré le lycée "Mustapha Nabi" au centre-ville de Berrouaghia, avant de

procéder à la pose de la première pierre pour les projets de collège d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée dans la commune de Tlet-Douairs, ainsi qu'un autre CEM localisé dans la cité Aïn-Djerda, commune de Draa-Smar, à l'ouest de Médéa.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Signature d'un accord de coopération entre l'USTHB et Sonatrach pour le développement de la recherche sur le gaz

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a signé, jeudi à Alger, un accord de coopération avec la Direction centrale Recherche et développement (R&D) de Sonatrach, visant à renforcer les échanges scientifiques et pédagogiques entre les deux institutions, notamment dans le domaine de la recherche sur le gaz et son développement.

Cet accord a été signé par le recteur de l'USTHB, le Pr. Djamel-Eddine Akretche, et le directeur central Recherche et développement (R&D) à Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara, au siège de l'Université, en présence de cadres des deux institutions, dans le cadre de l'accord-cadre signé entre les deux parties en 2021, pour le renforcement de la coopération.

Cette coopération vise à renforcer la recherche sur le gaz, notamment pour trouver des solutions à ce qu'on appelle "la poudre noire" dans le gaz, un problème auquel "les compagnies pétrolières sont confrontées dans la production et le transport de gaz par pipeline et conteneurs, et qui concerne également le citoyen avec son véhicule personnel", selon les explications fournies par le chercheur à "R&D" de Sonatrach, Khaled Kadi.

A cette occasion, M. Benamara a indiqué que cet accord intervenait dans le cadre du programme de recherche appliqué actuellement par Sonatrach dans tous les domaines, et vise à "consolider la coopération commune entre les experts des deux institutions, pour élaborer un programme de recherche permettant de trouver des solutions

pour se débarrasser de "la poudre noire", ce qui constitue une nouvelle méthode de traitement du gaz rendant possible l'exportation de la quantité nécessaire de ce produit à l'étranger". De son côté, le recteur de l'Université a estimé que cet accord "intervenait dans le cadre de la nouvelle vision de l'Université qui tend à s'ouvrir sur l'environnement économique, notamment avec le groupe Sonatrach pionnier en matière de développement".

Cette coopération permettra au laboratoire "Mécanique des fluides" qui relève de la Faculté de physique de l'Université d'apporter ses contributions à la résolution du problème mondial de la poudre noire et d'assister les étudiants de l'Université, notamment les doctorants, dans la création de start-up et de micro-entreprises".

UNIVERSITÉ - RECHERCHE

Les décrets exécutifs modifiant les statuts particuliers publiés au JO

Les décrets exécutifs modifiant les statuts particuliers de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent ont été publiés dans le numéro 18 du Journal officiel du 13 mars de l'année en cours.

Concernant le décret exécutif modifiant et complétant le décret portant statut particulier de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, le texte stipule que cette catégorie d'enseignants sont assujettis aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire et au règlement intérieur des établissements.

Au titre de l'exercice de leurs missions d'enseignement, de formation et de re-

cherche, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires "jouissent des libertés académiques dans les limites du respect des valeurs universitaires et sans préjudice des constantes nationales, de l'ordre public, des règles de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur", stipule le texte.

En ce sens, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires sont tenus d'assurer des charges d'enseignement et de recherche, dont le temps de travail de référence est réparti équitablement, en tenant compte du volume de travail lié aux activités de santé.

Le décret exécutif, dans sa version modifiée, a ainsi énu-

méré un certain nombre d'aspects liés aux activités de cette catégorie d'enseignants, notamment le rythme d'avancement dans leur carrière (promotions), la formation, l'accès au détachement et les critères de nomination dans certains de postes, comme les responsables du suivi pédagogique et les chefs de service hospitalo-universitaires.

Dans le même contexte, le décret exécutif mentionne que les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires "bénéficient de l'application de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de droits d'auteur et de droits voisins pour les inventions, découvertes et autres résultats de recherche réalisés".

Pour ce qui est des ensei-

gnants chercheurs, le texte relève qu'ils "sont recrutés en qualité de stagiaires et sont astreints à l'accomplissement d'un stage probatoire d'une durée d'une année", ajoutant qu'ils sont également "astreints, durant cette période, avant leur titularisation, à suivre avec succès une formation visant l'approfondissement de leurs compétences et aptitudes personnelles et pédagogiques dont la durée, le contenu et les modalités d'organisation sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur".

Par ailleurs, le régime indemnitaire des trois catégories citées a été publié dans le même numéro du Journal officiel.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 123 tonnes de viandes rouges et blanches d'importation distribuées depuis début du mois de Ramadhan

Plus de 123 tonnes de viandes rouges et blanches d'importation à prix plafonnés ont été distribuées depuis début du mois de Ramadhan dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on jeudi de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations.

Cette quantité distribuée du 11 au 27 mars est constituée de 114,143 tonnes de viandes rouges et 9,426 tonnes de poulet congelé, a précisé le chargé de communication de cette direction, Khaled Delileche.

Pas moins de 92 points ont été agréés pour la vente de ces viandes à travers les communes de la wilaya dans le but de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et réguler les prix, selon la même source qui a fait état de la



disponibilité des viandes depuis le début du mois sacré.

M. Delileche a rappelé que le complexe régional des viandes rouges d'Ain M'lila a reçu 3.017 ovins importés dont 900 ont été abattus et distribués à Oum El Bouaghi et autres wilayas de l'Est du pays dont Batna, Constantine, Tébessa et Khenchela, assurant que les opérations d'abattage au complexe et de distribution aux wilayas se poursuivent.

TIARET

Remise d'ordres de service de la réalisation de 120 projets de développement

Des ordres de service pour la réalisation de 120 projets financés au titre des différents programmes de développement, ont été remis jeudi au siège de la wilaya de Tiaret.

Président la cérémonie, le wali de Tiaret, Ali Bouguerra a indiqué que la plupart des ces projets liés directement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens sont inscrits pour l'exercice 2024, soit dans le cadre des programmes sectoriels ou du budget de wilaya ou des plans communaux de développement PCD ou le fond de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les ordres de service, remis aux responsables des entreprises de réalisation, directeurs du secteur, chefs de

daira et présidents d'APC, représentent 45 projets communaux et 75 projets sectoriels. Les projets entrepris par les communes touchent plusieurs domaines, tels que la réhabilitation des écoles, le renouvellement des réseaux d'assainissement et de l'eau potable, l'amélioration urbaine et l'équipement en réservoirs de gaz propane. Ils doivent générer au moins 450 emplois directs.

Quatorze projets gérés par la direction de construction, architecture et construction portent sur l'aménagement urbain des lotissements sociaux. Quatre autres à l'actif de la direction de l'habitat et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) concerne des études de réali-

sation et l'aménagement de 300 logements publics localisés à Ksar Chellala, Hamadia, Takhmert et Ain D'héb.

Cinq ordres de services ont également été remis pour la réalisation d'espaces verts et le reboisement de terrains vagues et des entrées de 143 écoles primaires réparties dans les communes de neuf daira sous la tutelle de la conservation des Forêts, et 4 projets au profit du secteur des travaux publics, dont ceux de réalisation d'ouvrages d'art et de correction des tracés de chemins de wilaya et un projet affilié à la direction des Télécommunications lié à la réalisation d'un bureau de poste. La direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz, elle a livré

43 ordres de service pour approvisionner en électricité un nombre important d'habitations rurales, en plus d'un ordre de service pour un projet affilié au secteur de la culture et des arts.

Il s'agit de l'élaboration d'un plan de protection et de valorisation de deux sites archéologiques "Clomanta 1 et 2" dans la commune de Dahmouni.

Le wali a souligné que ces projets ont été confiés sur la base d'évaluation de moyens humains et matériels des entreprises pour leur réalisation suivant les normes techniques et aux délais impartis, annonçant que des réunions mensuelles seront tenues pour évaluer le taux d'avancement de ces travaux

SOUK AHRAS

Plus de 170 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Zaârouria

Au total, 172 foyers des mechtas Derdora et Redid de la commune de Zaârouria (wilaya de Souk Ahras) ont été raccordés jeudi au réseau de gaz naturel. Les deux opérations de raccordement ont été présidées par le wali, Abdelkrim Zinaï dans le cadre de sa tournée dans la daira de Taoura.

Selon les explications données à l'occasion par la chargée de communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Siham Benaïcha, le raccordement des 139 foyers de la mechta Derdora a nécessité la réalisation d'un réseau de 17 km pour un coût de 39 millions DA dégragés du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. La seconde opération de desserte de 33 foyers de la mechta Redid a été menée au titre du programme sectoriel réservé aux zones d'ombre mobilisant 16 millions DA et un réseau de 5 km de canalisations, selon la même source.

Dans la commune de Zaârouria, le wali a inspecté le projet d'aménagement, de réhabilitation et de pose de gazon synthétique au stade communal en plus de la réalisation de l'éclairage et d'une clôture dont la réception est prévue avant le 5 juillet. Il a insisté à l'occasion sur la préservation de cet acquis pour les jeunes de la région.

A Taoura, le chef de l'exécutif local a visité le siège de l'unité secondaire de la protection civile et les travaux d'amélioration urbaine des lotissements sociaux. Il a également inspecté le projet d'aménagement et transfert en salle de soins de l'ancien siège de la commune de Dréa ainsi qu'une exploitation agricole d'élevage bovin, de maraîchage et de céréaliculture à mechta Koudia Hamra.

ASSAINISSEMENT

Dotation des stations d'épuration des eaux de Mascara et Mostaganem d'un dispositif de traitement tertiaire

Les stations d'épuration des eaux usées de Mostaganem et de Mohammadia (Mascara) ont été dotées d'un dispositif de traitement tertiaire, qui permet une augmentation du potentiel hydrique de réutilisation dans divers secteurs, a indiqué Nacera Belameri, sous-directrice de l'exploitation et la maintenance à l'Office national de l'assainissement-zone d'Oran.

Le traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux de Mohammadia, à Mascara, est déjà en service depuis novembre 2023, alors que la station de Mostaganem est en phase d'équipement, a précisé Mme Belameri.

Il s'agit d'un dispositif de désinfection par les UV, qui permet de pousser l'épuration des eaux usées et de tuer tous les germes qui ont résisté aux premières étapes d'épuration, a-t-elle expliqué.

A Mohammadia, les eaux épurées sont utilisées ajoutant que le traitement tertiaire permet d'éliminer les risques sanitaires, ainsi que l'augmentation du potentiel de réutilisation dans divers secteurs.

"Le traitement tertiaire permet l'utilisation des eaux épurées dans l'irrigation des cultures maraîchères par exemple, alors que les eaux épurées par les procédés traditionnels ne peuvent être utilisés qu'en arboriculture", a-t-elle souligné.

L'Office national de l'assainissement avait annoncé en 2023 le projet de doter, à moyen terme, 16 stations d'épuration de dispositif de traitement tertiaire, à travers le pays, en exécution de la stratégie nationale globale de valorisation des eaux non conventionnelles, dans l'objectif de faire face au stress hydrique.

AIN TÉMOUCHENT

Plus de 970 millions DA pour la concrétisation de 93 opérations de développement dans la daira d'El Malah

Les communes de la daira d'El Malah (Ain Témoüchent) ont bénéficié d'une enveloppe financière de 973 millions DA pour la concrétisation de 93 opérations de développement durant les années 2023 et 2024, a souligné, jeudi, le chef de daira, Mohamed Guendouzi.

Dans ce cadre, les communes d'El Malah, Chabat Lham, Terga et Ouled Kihel ont bénéficié l'an dernier d'une enveloppe globale de 400,95 millions DA pour la réalisation de 41 opérations de développement au titre du programme de développement économique et social des collectivités locales, dont 32 ont été réceptionnées, a-t-il indiqué, lors du conseil exécutif de la wilaya consacré au suivi de la situation du développement des communes de la daira d'El Malah. Ces communes ont bénéficié cette année d'une enveloppe

financière de 353,13 millions DA pour la concrétisation de 25 projets de développement au titre du même programme, a déclaré M. Guendouzi.

Le volume des subventions financières dont ont bénéficié les communes de la daira dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales s'élève à 219,55 millions de dinars, affectés à la mise en œuvre de 27 opérations d'aménagement au cours des années 2023 et 2024, selon le même responsable.

Les plus importants projets enregistrés au profit de toutes ces communes portent sur l'aménagement urbain, la réhabilitation de salles de soins, la réhabilitation et l'équipement d'écoles primaires, la réalisation d'extensions de classes de plusieurs établissements scolaires, la mise en place de l'éclairage public, l'aménagement de plusieurs

stades de proximité et leur couverture en gazon artificiel, a ajouté la même source. Le wali d'Ain Témoüchent, M'hamed Moumen a insisté, en présidant cette réunion, sur le respect des délais par les entreprises de réalisation et des normes de la qualité et l'achèvement des projets de réseaux souterrains d'assainissement, d'eau potable et de gaz naturel avant de lancer toute opération portant sur l'aménagement urbain et le revêtement des routes.

Il a donné aussi des instructions aux présidents d'APC pour activer les mécanismes de la démocratie participative en impliquant la société civile dans différentes propositions sur l'aspect développement, et tenir des rencontres de proximité au niveau des communes pour informer les citoyens des différents projets en cours de concrétisation et écouter leurs préoccupations locales.

MOSTAGANEM

Raccordement de plus de 100 exploitations agricoles au réseau d'électricité

Plus de 100 exploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié récemment de projets de raccordements à l'énergie électrique, a-t-on appris jeudi auprès de la Société de distribution d'électricité et du gaz de Mostaganem.

"Cette opération qui entre dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations et des périmètres agricoles à l'énergie électrique, haute et basse tension, dans sa deuxième phase, a permis d'alimenter en énergie électrique 110 ex-

ploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem jusqu'à présent", a indiqué cette société dans un communiqué.

Le raccordement de 106 exploitations agricoles au courant de l'année écoulée et quatre exploitations au début de l'année 2024, a été effectué par la même société, a encore précisé le communiqué.

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Mostaganem a procédé, durant la période de 2021 et 2023, au raccordement de l'ensemble des exploitations et périm-

tres agricoles ciblés au réseau d'électricité dans le cadre de ce programme de développement, à savoir 572 exploitations agricoles, soit un taux de réalisation de 100 pc, a-t-on rappelé. Ainsi et durant la première phase rentrant dans le cadre de ce programme, il a été procédé à l'extension du réseau des lignes électriques d'une longueur de 257 km pour alimenter 462 exploitations agricoles collectives et individuelles pour un coût global, estimé à 810 millions DA, selon le communiqué qui a précisé que les études

et travaux de raccordement de ces exploitations et périmètres agricoles ont été inscrits à l'actif de l'Etat et réalisés dans les délais fixés.

Malgré l'achèvement de ce programme de développement, la société à Mostaganem s'est déclarée prête à satisfaire l'ensemble des demandes des investisseurs et des agriculteurs en ce qui concerne le raccordement à l'énergie électrique, a-t-on assuré de même source.

ASSURANCES

Un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de Da en 2023 en hausse de 3,5% (CNA)

Le marché des assurances a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 169,6 milliards de Da en progression de 3,5% par rapport à l'exercice précédent, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture pour le dernier trimestre et clôture de l'année 2023.

Avec une part de marché de 85%, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 144,2 mds de Da à fin décembre 2023 (+2,6%) suivie de celle des assurances de personnes avec un chiffre d'affaires de 17,6 mds Da (+7,4%) et une part de marché de 10,4% sur l'année, détaille le même bilan.

L'assurance automobile qui se taille 45,6% du total de la production des assurances de dommages, elle a réalisé au titre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de Da, soit une progression de 1,6% comparativement à la même période de l'exercice 2022, "générée par les +risques obligatoires+ qui progressent de 11,2% et détiennent une part de 20,9% du portefeuille de la ladite branche", explique le même organisme.

Globalement, le nombre de contrats souscrits au titre de cette garantie s'élèvent à 7,5 millions de contrats à fin 2023, en hausse de 1% par rapport à l'année d'avant, ajoute-t-on de même source.

Quant à l'activité Takaful, une branche naissante mais quiregistre une croissance à trois chiffres (343%) elle a généré un chiffre d'affaires de 214,8 millions de Da dont 129,6 millions de Da générés par la sous-branche "takaful général" et 85,2 millions de Da par celle du "takaful familial".

Dans le domaine de la réassurance et concernant les acceptations internationales, ces dernières détiennent 4,4% de parts, pour une valeur de 7,4 milliards de DA réalisés par la compagnie centrale de réassurance (CCR) à fin 2023, contre 6,8 milliards de Da à fin 2022, soit une augmentation de 8,7% relève encore le CNA qui fait état aussi qu'une "première réalisation est enregistrée au titre de l'activité Réassurance takaful +Re-takaful+ d'un montant de 180,5 millions de DA".

L'évolution du marché de la réassurance "est principalement attribuable à la branche +incendie+, représentant 70,9% du total des acceptations internationales. Le chiffre d'affaires de cette branche connaît une croissance de 12,5%, passant de 4,7 milliards de DA, en 2022, à 5,2 milliards de Da en 2023", indique le document.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils se sont élevés à 76,4 milliards de Da, pour un total de plus de 1,6 million de dossiers déclarés, dominés en montant, à hauteur de 91,6% par l'activité assurances de dommages, alors que les indemnisations ont atteint 74,1 milliards DA pour un total de 1,4 million de dossiers réglés.

Quant aux sinistres restants à payer, ils sont estimés, à fin 2023, à 104,2 milliards de DA, pour 1 695 472 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA.

La note de conjoncture du CNA a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 109,4 milliards de Da, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 33,3 milliards de Da de primes émises, se taillent 23,1% de ces parts.

FINANCE

Nouvelles conditions pour l'autorisation de constitution des banques et établissements financiers (JO)

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie a été promulgué au Journal officiel (JO) n 18, fixant les conditions relatives à l'autorisation de constitution et à l'agrément de banque, d'établissement financier, d'ouverture de succursale de banque et d'établissement financier étranger.

Ce nouveau règlement, n 24-01 daté du 6 février dernier, stipule que toute personne physique ou morale souhaitant constituer une banque ou un établissement financier et ouvrir une succursale de banque ou établissement financier étranger, doit adresser une demande d'autorisation au président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier constitutif relatif au projet envisagé.

Le Conseil monétaire et bancaire décide de l'opportunité d'accorder l'autorisation de constitution ou d'ouverture, sur la base de l'évaluation de la viabilité du projet au regard, notamment du descriptif du projet précisant le type d'établissement à créer et les principales motivations du choix de l'investissement permettant l'appréciation de sa faisabi-

lité et de sa rentabilité globale, ainsi que son impact économique.

De plus, le Conseil étudie la présentation des fondateurs apporteurs de fonds, la place des principaux actionnaires dans leur pays d'origine, leur capacité financière, leur expérience et savoir-faire dans le domaine bancaire et financier, le cas échéant, y compris leur engagement formel à apporter leur soutien.

Le Conseil évalue aussi l'adéquation du projet de statuts pour les banques et les établissements financiers et la forme juridique prévus avec la législation et la réglementation en vigueur ainsi que l'étude technico-économique, les informations financières, la stratégie envisagée, le plan à moyen et long termes ainsi que le programme d'activité sur cinq ans.

Selon le nouveau règlement, le requérant doit également, fournir un document descriptif retraçant ses projections de conformité aux dispositifs légal et réglementaire régissant le système d'information et de reporting,

INDUSTRIES CHIMIQUES

M. Aoun : «Développer la filière pour répondre aux besoins»

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a mis en avant, jeudi à Alger, la stratégie de son secteur pour le développement de la filière des industries chimiques en vue de répondre aux besoins nationaux et internationaux et de réduire la facture d'importation des produits chimiques de base, assurant que l'Algérie possède tous les atouts pour développer cette industrie.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par son président, M. Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, et en réponse à la question du sénateur Fouad Sebouta (parti du Front de libération nationale) sur la feuille de route du ministère pour asseoir une industrie chimique et pétrochimique, M. Aoun a indiqué que "la stratégie du ministère dans le domaine de l'industrie chimique, conformément aux objectifs du Gouvernement, repose essentiellement sur l'examen des ressources disponibles et les tendances du marché pour répondre aux besoins nationaux et internationaux en la matière".

La stratégie du secteur s'appuie également sur la diversification de la production et l'investissement dans la recherche et le développement pour davantage de compétitivité à l'international, dans le cadre du développement durable en tenant compte de l'impact environnemental de la production chimique, a ajouté le ministre.

Il a précisé, à cet égard, que son secteur "a commencé effectivement à développer la filière des industries chimiques pour répondre à davantage de besoins nationaux et internationaux et réduire la facture d'importation des produits chimiques de base".

Les premiers fruits de cette politique sont notables dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie du plastique, de la peinture industrielle, des détergents, des cosmétiques et d'autres produits, où notre pays est "passé d'importateur à autosuffisant ou exportateur", selon M. Aoun.

Concernant le développement de l'in-

dustrie pharmaceutique en Algérie, le ministre a souligné que l'Algérie était l'un des principaux producteurs de médicaments en Afrique, comptant 203 sociétés de production de médicaments couvrant 70% des besoins du marché national.

M. Aoun a en outre fait savoir que les exportations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avaient atteint 12,6 millions USD en 2023 et devraient atteindre 17 millions USD en 2024.

S'agissant des industries pétrochimiques, le ministre a estimé qu'elles représentaient un secteur stratégique par excellence aux côtés des secteurs de l'industrie et de la production pharmaceutique et de l'énergie et des mines.

Il a rappelé, dans ce cadre, les investissements actuels de Sonatrach dans la production de polypropylène et d'engrais azotés, ajoutant que son secteur étudiera la possibilité d'investir avec le secteur de l'énergie et des mines dans la production de certains métaux, notamment les terres rares". Répondant à une question du député

Mohamed Boukrou (Indépendants) sur les efforts du ministère pour remédier au non raccordement de la zone industrielle El Tarf (Constantine) au réseau de gaz naturel, M. Aoun a expliqué que ce problème était la conséquence de la négligence dont les zones industrielles ont pâti par le passé, soulignant qu'"elles connaissent désormais un regain d'intérêt en termes d'investissement" grâce au nouveau cadre juridique et aux efforts du groupe Sonelgaz pour le raccordement des différentes zones aux réseaux d'électricité et de gaz. Pour la zone industrielle El Tarf, M. Aoun a fait savoir que son département ministériel avait saisi par écrit les services

du ministère des Finances pour une éventuelle prise en charge de l'opération de raccordement de cette zone au réseau de gaz naturel, qui ne relève pas du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Il a également indiqué que 60% de l'opération de raccordement de cette zone au réseau externe "réseau transport", qui relève de la compétence du groupe Sonelgaz, expliquant que le secteur de l'énergie peut prendre en charge l'opération de raccordement extérieur, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Répondant à une question du sénateur Brahim Abdelhak (Indépendants) sur l'aménagement des zones d'activités dans les communes d'Ouled Djellal, Doucen et Sidi Khaled (Wilaya d'Ouled Djellal), M. Aoun a précisé que le ministère était en passe d'élaborer l'étude technique du dossier de réhabilitation des zones d'activités, en tenant compte des moindres détails des travaux à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones (électricité, gaz, alimentation en eau, assainissement et réseau de télécommunications).

Il s'agit, a-t-il dit, de permettre aux services de son département d'analyser et de transférer ces dossiers et les besoins financiers aux services du ministère des Finances en vue d'étudier la proposition d'inscription des dotations financières, ajoute le ministre, qui a assuré que son secteur ne ménagera aucun effort pour suivre ce dossier, conformément aux décisions du président de la République, visant à poursuivre les efforts de développement, au vu de son impact positif direct sur la vie des citoyens.

FINANCEMENT ISLAMIQUE EN LIGNE

Signature d'une convention entre la BNA et la plateforme de e-commerce ACM

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la société Algérie Cyber Market (ACM), permettant de bénéficier en ligne d'un financement islamique "Mourabaha Equipements" en achetant sur la plateforme e-commerce d'ACM, a indiqué un communiqué de la BNA.

Cette convention signée entre la BNA et la société spécialisée dans la vente par facilité de paiement via ses showrooms et Internet, ACM, "s'inscrit dans le cadre de la digitalisation et de l'intégration en ligne du financement "Mourabaha Equipements" de la BNA sur la plateforme e-commerce d'ACM, via son service digital "taksitexpress.dz", permettant aux e-

consommateurs de bénéficier en ligne du financement islamique "Mourabaha Equipements" de la BNA, précise la même source. La BNA explique que ce service permet aux consommateurs d'"effectuer une simulation de financement en ligne, de confirmer la disponibilité des produits, de bénéficier de l'examen rapide de leurs dossiers (72h) ainsi que d'un service de livraison à domicile et d'après-vente des produits objets de la "Mourabaha Equipements".

La convention permet, ainsi, aux citoyens, de bénéficier d'un financement conforme aux préceptes de la Charia Islamique et d'une formule de facilité de paiement garantissant confort et souplesse, ajoute le communiqué.

des cadres responsables, désignés aux fins de la détermination effective de l'orientation de l'activité, de son contrôle et de la gestion de l'entité devant être créée.

Une mission d'inspection est diligentée par les services concernés de la Banque d'Algérie, à l'effet de s'assurer que les moyens humains et matériels nécessaires à l'entrée en activité de l'entité considérée, sont réunis.

Par ailleurs, le même numéro du JO comprend le règlement n 24-02 daté du 6 février 2024 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie.

Ainsi, le capital minimum des banques et des banques d'affaires a été fixé à 20 milliards de dinars, celui des banques numériques à 10 milliards de dinars, pour les entreprises financières à 6,5 milliards de dinars, selon le texte soulignant qu'"il est nécessaire de libérer le montant minimum du capital totalement en numéraire avant la présentation de la demande d'agrément".

PÉTROLE Le Brent en hausse à 87 dollars

Les cours du pétrole se reprenaient jeudi, poussés par les nouvelles d'interruptions et les craintes de baisses de l'approvisionnement en provenance de plusieurs régions du monde.

Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,06% à 87,00 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 1,14% à 82,26 dollars.

Les deux références mondiales profitaient de problèmes d'approvisionnement ou de craintes de ruptures à travers le monde.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés dans l'alliance Opep+ tiendront une réunion technique le 3 avril de leur comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).



ZONE EURO La croissance des crédits au secteur privé se reprend en février (BCE)

Les crédits accordés aux ménages et entreprises en zone euro ont légèrement accéléré en février, mais pas pour le logement, avant une baisse attendue des taux d'intérêt au cours de l'année, a indiqué jeudi la Banque centrale européenne (BCE).

Les prêts, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé de 0,7% sur un an, soit 0,3 point de plus qu'en janvier, selon un communi-

qué. L'indicateur progresse toutefois beaucoup moins vite qu'en septembre 2022 (+6,7%). La Banque centrale européenne a commencé à augmenter drastiquement ses taux directeurs à partir de l'été 2022, et donc le coût du crédit, dans le but de freiner l'inflation.

Cette politique restrictive continue de peser sur l'économie et la demande de prêts. Dans le détail, les prêts aux entreprises ont progressé de 0,4%, soit 0,2

point de plus sur un mois. La tendance reste négative concernant les prêts de trésorerie à court terme (-4,5%), dans un contexte de conjoncture morose en zone euro.

Les prêts aux ménages sont eux stables, évoluant de 0,3% sur un an, la valeur la plus faible depuis mars 2015.

Les crédits pour l'achat d'un logement reculent de 3,4% sur un an, dans un secteur particulièrement frappé par les hausses de

prix des matériaux et les taux élevés.

La BCE se réunit de nouveau dans la première moitié d'avril et la probabilité est forte qu'elle laisse alors ses taux inchangés.

Le principal d'entre eux sur les dépôts campe depuis octobre à son plus haut historique à 4%.

L'institut veut s'assurer que l'inflation est en bonne voie pour revenir à l'objectif de 2% avant de commencer à desserrer l'étau monétaire.

ETATS UNIS Légère hausse du PIB au dernier trimestre 2023

La croissance du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis au dernier trimestre 2023 a été révisée en "légère" hausse, à 3,4% en rythme annualisé contre 3,2% annoncé précédemment, selon la troisième et dernière estimation du département américain du Commerce, publiée jeudi.

Cette révision ne vient cependant pas modifier la croissance du PIB sur l'ensemble de l'année 2023, qui reste à 2,5%, contre 1,9% en 2022.

La croissance au dernier trimestre dépasse "légèrement" les attentes des analystes, qui tablaient plutôt sur une valeur inchangée, à 3,2% en rythme annualisé, selon le consensus publié par briefing.com.

La révision est néanmoins largement liée à une inflation un peu plus

persistante qu'anticipée, puisque la croissance hors inflation sur la période reste inchangée, à 1,6%, toujours en rythme annualisé.

Les Etats-Unis publient leur croissance en rythme annualisé, mesure qui compare le PIB à celui du trimestre précédent puis projette l'évolution sur l'année entière à ce rythme.

En la comparant simplement au trimestre précédent, comme le font d'autres économies, la croissance est de 0,8%.

La consommation, principal moteur de l'économie américaine, est restée solide, en dépit d'un pouvoir d'achat rogné d'un côté par l'inflation, de l'autre par la hausse des taux d'intérêt.

Car les salaires ont eux aussi grimpé

et, depuis mi-2023, leur hausse est plus forte que celle des prix.

La banque centrale américaine (Fed) envisage en effet de commencer à abaisser ses taux cette année, ce qui aura pour effet de rouvrir les vannes du crédit et d'abaisser les taux d'intérêt pour les ménages et les entreprises.

Néanmoins la persistance d'une inflation au-dessus de la cible de 2% fixée par la Fed pourrait retarder la première baisse des taux, attendue par les marchés pour la réunion de mi-juin.

Le PIB américain a enregistré en 2020 et 2021, d'abord "le plus fort" recul du PIB depuis 1946 (-3,5%) et deux mois de récession à cause de la pandémie du Covid-19, puis "la plus forte" croissance depuis 1984 (+5,9%).

PORTUGAL Hausse de l'inflation en mars

Les prix à la consommation au Portugal sont repartis à la hausse, avec une progression en mars à 2,3% sur un an, contre 2,1% le mois précédent, selon une estimation provisoire publiée jeudi par l'Institut national portugais des statistiques (Ine).

Cette hausse s'explique notamment par une progression des prix énergétiques de 4,8%, plus forte que le mois précédent, précise l'office des statistiques.

Sur un mois, l'inflation a augmenté de 2%. L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a lui enregistré, en mars, une hausse de 2,6% sur un an, contre 2,3% en février.

Après une hausse des prix de 5,3% l'année dernière, l'inflation devrait se réduire cette année à 2,4%, d'après les dernières prévisions de la Banque du Portugal.

ALLEMAGNE Le taux de chômage à 5,9%

Le taux de chômage est resté stable en Allemagne en mars, à 5,9%, stagnant au même niveau depuis décembre, selon des données corrigées des variations saisonnières (CVS), publiées jeudi par l'Agence pour l'emploi.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 4.000 sur un mois, toujours en données CVS.

C'est bien moins que les 7.500 de plus attendus par Factset.

En données brutes, le nombre de chômeurs recule à 2.769 milliers, en baisse de 44.000 sur un mois, mais il augmente de 175.500 par rapport à la même période en 2023.

"Le ralentissement économique se fait encore sentir sur le marché du travail", mais "dans l'ensemble, il continue à tenir relativement bien le coup", a déclaré Andrea Nahles, présidente de l'Agence pour l'Emploi, dans un communiqué.

Le taux de chômage n'évolue que peu en raison d'une hausse de la population active due à l'immigration et des pénuries de main œuvre dans certains secteurs.

En moyenne, plus de 45,6 millions de personnes travaillaient en Allemagne en février, soit 14.000 de plus sur un mois.

L'économie allemande ne devrait progresser que de 0,1% cette année, ont prévu mercredi cinq grands instituts de conjoncture allemands.

MONNAIES Le dollar s'appréciait face à l'euro et à la livre

Le dollar s'appréciait jeudi face à l'euro et à la livre sterling la veille de la publication de données sur l'inflation américaine, profitant de commentaires prudents quant aux baisses de taux à venir cette année.

Le billet vert grimpaît dans la matinée face à l'euro, qui reculait de 0,43% à 1,0781 dollar, et progressait face à la livre, en repli de 0,30% à 1,2602 dollar.

Le dollar bénéficie d'un "vent favorable" malgré les attentes fermes du marché de baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) en juin, "les données d'inflation (restant) toujours obstinément élevées" aux Etats-Unis, commentent des analystes.

L'inflation ralentit en effet moins vite que prévu depuis le début de l'année, l'indice CPI ayant même rebondi en février, à 3,2% sur un an, contre 3,1% en janvier, un chiffre déjà plus élevé que prévu.

L'indicateur d'inflation américain (PCE) pour février, le préféré de la banque centrale américaine, sera quant à lui publié vendredi, jour où la plupart des Bourses dans le monde seront fermées en raison du week-end prolongé de Pâques.

Le yen s'accordait quant à lui un peu de répit. La devise japonaise cédait à peine 0,07% face au billet vert, à 151,45 yens pour un dollar.

Le dollar avait frôlé mercredi les 152 yens (151,97 yens), un nouveau record depuis 1990, avant de se replier face au risque accru d'intervention du Japon sur le marché des changes.

MARCHÉS - BOURSE

La Bourse de Tokyo part en hausse après de nouveaux records à Wall Street

La Bourse de Tokyo progressait vendredi matin, soutenue par les nouveaux sommets atteints la veille par les indices new-yorkais Dow Jones et S&P 500, à la faveur d'indicateurs américains positifs, comme la hausse surprise de la confiance des consommateurs en mars. L'indice vedette Nikkei gagnait 0,42% à 40.338,36 points vers 00H40 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,38% à 2.761,19 points. Les gains à Tokyo devraient cependant rester limités, alors que beaucoup d'autres places



financières font relâche ce vendredi (y compris Hong Kong en Asie) en raison du long week-end de Pâques. Et les investisseurs guettent

surtout la publication plus tard dans la journée de l'indice d'inflation PCE aux Etats-Unis pour février, un indicateur de référence

pour la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le yen reculait un peu face au dollar, qui valait 151,47 yens vers 00H40 GMT contre 151,38 yens jeudi à 21H00 GMT. Le cours euro-yen était en revanche quasi stable, à un euro pour 163,35 yens. La monnaie européenne était aussi presque inchangée par rapport au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0785 dollar.

Le marché du pétrole était quant à lui fermé vendredi pour les fêtes de Pâques.

Les Bourses chinoises dans le vert à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en hausse vendredi, après de nouveaux records la veille à Wall Street et malgré des résultats annuels de grands groupes contrastés en Chine. Dans les premiers échanges à Shanghai, l'indice

composite gagnait 0,27% à 2,988,59 points, tandis que la place de Shenzhen prenait 0,12% à 1.739,50 points.

La Bourse de Hong Kong est pour sa part fermée vendredi en raison d'un jour férié.

AGRICULTURE

Campagne moisson-battage: M. Cherfa préside une réunion avec les directeurs des services agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas du pays, en vue d'examiner les préparatifs pour le recensement général de l'agriculture (RGA) et la campagne moisson-battage de la saison 2023-2024, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Tenue mercredi par visio-conférence, la réunion a été consacrée à l'examen des préparatifs des services locaux en vue de mener ce recensement, qualifié par le ministère d'"opération cruciale".

A ce titre, le ministre a salué le niveau de mobilisation pour mener à bien l'opération de recensement et exhorté l'ensemble des cadres aux niveaux central et local à relever le défi, rappelant dans ce sens l'importance capitale accordée par les Hautes autorités du pays à ce recensement qui servira de base pour l'élaboration des politiques de développement, ajoute la même source. La réunion a également abordé les préparatifs pour la campagne moisson-battage de la saison 2023-2024, note le document.

Ainsi, le ministre a insisté sur l'importance d'une bonne préparation de l'opération de moisson-battage, à travers le recensement et la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour sa réussite, notamment le matériel y compris les moissonneuses-batteuses, les espaces de stockage, les moyens de transport et autres".

Dans ce sillage, M. Cherfa a salué les efforts consentis durant la campagne labours-semences de cette saison, avec la réalisation de 95% des objectifs tracés à cet effet", conclut le communiqué.

HYDRAULIQUE

Transfert des eaux du champ de Guetrani vers Béchar

Les travaux de réalisation du projet structurant de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani vers Béchar connaissent une "avancée appréciable", a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. "Nous avons constaté que les travaux connaissent une avancée appréciable, ce qui nous permettra la réception du projet dans les délais fixés, à savoir fin décembre 2024", a déclaré le chef de l'exécutif de la wilaya, Mohamed Saïd Ben Kamou, lors d'une récente visite au chantier de ce projet stratégique destiné à la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) des populations des communes de Béchar et Kenadsa.

Doté d'un financement de 32 milliards de DA, ce mégaprojet hydraulique dont les travaux ont été entamés en octobre 2023, a enregistré un taux d'avancement estimé à 38 %, a indiqué le chef de projet, Noureddine Bensalem. Et d'ajouter: "Nous sommes actuellement dans la phase de pose de l'adduction de 177 km pour l'acheminement des eaux du captage de Guetrani à destination de Béchar". "De plus, nous prévoyons la réception et l'équipement de dix (10) forages sur les 26 forages programmés", a-t-il révélé.

Piloté par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), ce projet permettra une fois opérationnel, le transfert de 80.000 M3/jour, signalent la même source.

L'alimentation de la population de la région en eau potable est assurée, actuellement, par un champ de captage d'une nappe similaire en l'occurrence celui de Boussir (190 km au nord de Béchar) avec une quantité transférée journalière de 28.000 M3, grâce à une dizaine de forages, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Béchar, s'apprête aussi à mettre en œuvre, un troisième mégaprojet de transfert des eaux albiennes depuis la région de Béni-Ounif à destination de Béchar pour le renforcement de sécurisation de la wilaya en matière d'alimentation en eau potable, avec une nouvelle capacité de transfert de 180.000 M3 par jour, a-t-on rappelé.

ENVIRONNEMENT

Parc national du Djurdjura: ouverture d'un concours écologique en hommage à Si Mustapha Muller

Un concours sur la préservation de l'environnement en hommage au moudjahid et militant écologique Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993), est ouvert par le Parc national du Djurdjura (PND), a-t-on appris, jeudi des organisateurs.

Ce concours ouvert au grand public, vise à sensibiliser sur la préservation du PND, un espace qui subit une forte pression anthropique menaçant son fragile équilibre écologique, et à rendre hommage à Si Mustapha Muller, a indiqué à l'APS le Conservateur principal des forêts au parc, Ahmed Ali-leche.

La compétition est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus et comprend plusieurs épreuves en relation avec le PND et Si Mustapha Muller et dont certaines se dérouleront sur place, comme ça sera le cas pour le dessin, a-t-on appris de même source.

Pour les épreuves de poésie et d'audiovisuel (petites séquences vidéo de 3 à 5 mn), prévues dans le cadre du concours, la déclamation des poèmes et les projections des œuvres, se feront à l'occasion de la cérémonie de remise de prix aux lauréats, prévue vers la fin mai/début juin, a expliqué M. Ali-leche.

Le concours est aussi ouvert aux journalistes et tous ceux ayant une belle plume, qui peuvent dores et déjà déposer leurs travaux, à savoir articles de presse déjà publiés ou discours sur l'environnement, dès à présent à la direction du PND. "Toutes les réalisations doivent être en rapport avec Si Mustapha Muller ou le Djurdjura", a-t-il ajouté, soulignant qu'un jury spécia-



lisé par thème statuera sur les lauréats pour désigner les trois premiers gagnants de chaque activité ou thématique. M. Ali-leche qui est aussi le chargé de communication du Parc, a fait savoir que la commission d'évaluation est déjà installée. Pour les épreuves qui vont se dérouler sur place et la cérémonie de remise de prix, qui aura lieu durant un week-end, entre fin mai ou début juin (la date n'étant pas encore définitivement fixée) à

Tikjda, une table ronde sur Mustapha Muller, animée par des personnes qui l'ont côtoyé de près, est prévue.

Winfried Muller est né le 09 novembre 1926 de père autrichien et de mère allemande.

En 1956, il s'engage dans l'ALN sous le pseudonyme de Si Mustapha.

Il a été à l'origine de la création de deux parcs nationaux, le Parc National du Djurdjura et le Parc National Tassili N'Ajjer (Tamanrasset).

AGRICULTURE

Tébessa : réception prochaine d'un périmètre d'irrigation agricole reposant sur un système de réutilisation des eaux usées traitées

Le projet de création d'un périmètre d'irrigation agricole reposant sur un système de réutilisation des eaux usées traitées sera réceptionné "au premier semestre 2024", a indiqué jeudi la directrice de wilaya des ressources en eau.

Dans une déclaration à l'APS, Mme Sonia Rehalhia a déclaré que "l'irrigation de ce périmètre d'une superficie de 3.000 hectares chevauchant les communes de Té-

bessa, Boulhaf Dir et de Hammamet sera assurée par les eaux épurées issues de la station de traitement des eaux usées de la localité d'Ain Zeroug". La quantité d'eau traitée à transférer vers ce périmètre agricole est estimée à 5.000 m3/jour, a-t-elle précisé, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'élagissement des terres agricoles irriguées dans la wilaya et la réutilisation des eaux usées traitées

par les diverses stations d'épuration.

Le taux d'avancement des travaux d'aménagement de ce périmètre d'irrigation atteint actuellement 85 %, selon la même responsable qui a fait savoir que la réception de ce projet se fera "avant la fin du premier semestre de cette année". Le périmètre agricole irrigué sera dédié à l'oléiculture et à la céréali-culture et ce, en coordination avec la direction des services

agricoles (DSA), a ajouté la même source.

Entrée en activité en 2023, la station de traitement des eaux usées d'Ain Zeroug assure le traitement de près de 48.000 m3/jour d'eau usée selon un procédé biologique en vue de protéger l'environnement contre la pollution, de réduire les risques des maladies à transmission hydrique (MTH) et de réutiliser l'eau traitée en agriculture, a-t-on rappelé.

PÊCHE

60 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

Soixante (60) candidats ont pris part jeudi à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs de la wilaya d'Alger, organisé à l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) à Bach Djarrah.

L'organisation de cette première session, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques visant la régularisation de la situation des professionnels opérant à bord d'un navire de pêche, a précisé à l'APS, le sous-directeur chargé de la formation au ministère, Mohamd-Mounir Guerbi.

Il a ajouté que cet examen intervient dans le cadre du travail établi et couronné par l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023 fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leurs machines.

Le même responsable a souligné que l'examen concerne cinq (5) spécialités

dont matelots qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure ou inférieure à 24 mètres, capitaine à la pêche à bord des navires de pêche armés à la navigation à la pêche côtière, et motoriste des navires de pêche.

"L'objectif est de fournir une main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins de la profession en plus de régulariser et promouvoir la situation socio-professionnelle des gens de mer ainsi que le secteur de la pêche aussi bien au niveau local que national", a-t-il encore détaillé.

A l'échelle nationale, 566 dossiers pour l'obtention de ce genre de certificats ont été validés, et des sessions d'examen similaires se poursuivront du 31 mars courant au 17 avril prochain, au niveau des établissements et institutions de la pêche à travers les wilayas d'El Tarf, Jijel, Ain Temouchent, Oran, Tlemcen, Skikda, Bejaïa, Boumerdes, Tipasa, Tizi Ouzou, Chlef et Mostaganem, a relevé M. Guerbi.

De son côté, le directeur de la pêche de la wilaya d'Alger, Atef Kadour a indi-

qué à l'APS que cet examen concerne 60 candidats dont 36 dans la spécialité d'électro-motoriste des navires de pêche et capitaine de pêche, ajoutant que 170 gens de mer dans la wilaya d'Alger sont concernés par cet examen.

Pour le président de la chambre nationale de la pêche et aquaculture, Yacine Benali, cette session d'examen a été précédée par une vaste campagne de sensibilisation menée en coordination avec les différents intervenants ciblant les gens de mer et axée sur l'importance de faire valoir des années d'expériences et des aptitudes acquises pour des certificats leur permettant d'évoluer dans leur carrière professionnelle et de bénéficier des avantages socio-professionnels offerts dans ce secteur.

Un jury composé de deux (2) enseignants dans la pêche et les transports et deux professionnels de la mer assure le bon déroulement de cette épreuve, a fait savoir la même source.

A rappeler que le premier examen du genre s'était déroulé le 26 mars courant dans la wilaya d'Annaba.

CANADA

Des écoles déposent plainte contre les gérants des réseaux sociaux

Des écoles canadiennes ont lancé jeudi des poursuites contre les gérants de réseaux sociaux, estimant que l'impact de ces deniers sur le système scolaire est "irréfutable".

Ces groupes scolaires de Toronto et Ottawa, situés en Ontario, la province la plus peuplée du Canada, estiment que les plateformes, conçues pour une "utilisation compulsive", ont modifié la façon dont les enfants "pensent, se comportent et apprennent".

Et au final, ce sont les enseignants et les écoles qui doivent gérer les retombées. C'est la première fois qu'une telle démarche est entreprise au Canada.

De l'autre côté de la frontière, des écoles américaines ont lancé les mêmes poursuites en 2023.

Cette plainte vise Meta - propriétaire de Facebook et Instagram - mais aussi Snap qui possède Snapchat, ainsi que le chinois TikTok et sa maison-mère ByteDance.

"Les entreprises de réseaux sociaux devraient être tenues responsables de leur négligence et du préjudice qu'elles ont causé à nos écoles et à notre communauté dans son ensemble", affirme Duncan Embury, responsable du contentieux pour le groupe scolaire d'Ottawa-Carleton, dans



un communiqué. Ils demandent des dommages-intérêts pour perturbation de l'apprentissage des élèves et du système éducatif.

"Les répercussions de l'utilisation compulsive des réseaux sociaux parmi les

élèves exercent des pressions considérables sur les ressources limitées", estiment les écoles, qui évoquent la nécessité de dégager des moyens supplémentaires pour des programmes et du personnel spécialisé dans la santé mentale.

ENVIRONNEMENT

Royaume-Uni : Baisse de 5,4% des émissions de gaz à effet de serre en 2023

Les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire britannique ont baissé de 5,4% en 2023 par rapport à l'année précédente, selon des chiffres officiels provisoires publiés jeudi.

Selon le ministère de la Sécurité énergétique et de la neutralité carbone, les émissions de gaz à effet de serre, dont l'accumulation dans l'atmosphère conduit au réchauffement climatique, se sont élevées à 384,2 millions de tonnes équivalent CO₂ (MtCO₂e) en 2023.

La baisse par rapport à l'année précédente s'explique par la réduction du recours au gaz dans la production d'électricité, ainsi qu'une réduction de la demande de chauffage s'expliquant par la



hausse des prix, notamment de l'énergie.

Les émissions de CO₂ ont, quant à elles, baissé de 6,6% en 2023 par rapport à 2022, de 49,8% par rapport à 1990.

Le total des gaz à effet de serre a baissé de 52,7% depuis 1990.

Les chiffres définitifs des estimations d'émissions de gaz à effet de serre ne seront

disponibles qu'en février 2025.

Le gouvernement britannique vise la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Au niveau mondial, les émissions de gaz à effet de serre doivent chuter de 43% d'ici 2030 par rapport à 2019 pour espérer tenir la limite de 1,5 C fixée par l'accord de Paris, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Ces émissions mondiales doivent aussi atteindre un pic d'ici à 2025.

Mais selon les dernières données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie ont progressé de 1,1% en 2023 pour atteindre un niveau record.

INTEMPÉRIES EN ESPAGNE

Deux personnes meurent emportées par la mer (service de secours)

Deux personnes emportées par la mer ont été repêchées jeudi dans le nord ouest de l'Espagne, balayé par des vents très violents et des vagues de 7 mètres de haut, ont annoncé les secours.

"Deux morts après être tombés à la mer à Muros del Nalon et Cudillero", indique un communiqué du Service d'urgence des Asturies, région du nord ouest du pays.

Les pompiers ont hissé à bord d'un hélicoptère "le corps sans vie d'un homme" tombé d'une digue, à Muros del Nalon.

Ils avaient été avertis en début d'après-midi qu'"une per-

sonne venait de tomber à la mer". Dans le même temps, les secours d'urgence avaient été appelés en raison de la chute d'une femme dans le port de Cudillero, son corps "cognant contre les rochers". "Secourue par un bateau qui l'a ramenée au port, la femme était inconsciente".

Les sauveteurs ont tenté de la ranimer durant une heure, mais elle est décédée.

L'agence météorologique espagnole a émis une alerte orange pour mettre en garde contre la dangerosité de la mer jeudi, en évoquant des vagues de 6 à 7 mètres de haut.

GRÈCE

Séisme de magnitude 5,7 en mer Ionienne

Un séisme de magnitude 5,7 s'est produit vendredi en mer, au large des îlots grecs de Strophades en mer Ionienne (ouest), selon l'Observatoire euro-méditerranéen, sans faire dans un premier temps de victimes ou de dégâts importants, selon les médias.

"La secousse tellurique a été enregistrée à 09h12 locales (07h12 GMT) à une profondeur de 20km dans une région où les séismes sont fréquents", a indiqué le sismologue Gerassimos Papadopoulos à la télévision publique Ert.

Deux répliques de 2,9 et de 4,5 ont suivi ce séisme, selon Gerassimos Papadopoulos. La secousse tellurique a été ressentie

sur l'île proche de Zante et de la péninsule du Péloponnèse.

L'Observatoire d'Athènes avait initialement fait état de deux séismes successifs de 5,2 et de 5,7 mais Gerassimos Papadopoulos n'a pas exclu "une erreur du système" et fait état d'un seul séisme de magnitude 5,7 sur l'échelle de Richter.

CATASTROPHE FERROVIAIRE DE 2023

Rejet d'une motion de censure du gouvernement

Le Parlement grec a rejeté jeudi soir une motion de censure contre le gouvernement de Kyriakos Mitsotakis, accusé par l'opposition de dissimuler les responsabilités politiques dans la catastrophe ferroviaire de 2023 qui a fait 57 morts. Sur les 300 députés du parlement monocaméral

grec, 159 députés ont voté contre cette motion déposée par le parti socialiste Pasok et soutenue surtout par la principale formation d'opposition de gauche Syriza, alors que le camp du Premier ministre dispose de la majorité absolue.

RÉFUGIÉS

La Somalie accueille plus de 38.600 réfugiés et demandeurs d'asile en février (HCR)

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré jeudi que la Somalie accueillait 38.642 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés en février.

Environ 67% d'entre eux sont des femmes et des enfants, 30% sont des enfants en âge scolaire (6-17 ans), et 26% sont des femmes et des filles en âge de procréer (13-49 ans), a indiqué le HCR dans sa dernière mise à jour publiée à Mogadiscio, la capitale de la Somalie.

"La majorité des réfugiés et des demandeurs d'asile, soit 66%, sont originaires d'Éthiopie, suivie du Yémen (29%), de la Syrie (4%) et d'autres pays (1%)", a indiqué le HCR.

Selon le HCR, la plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile résident en milieu urbain ou périurbain dans les régions de Woqooyi Galbeed et de Bari, dans le nord de la Somalie.

Le HCR a indiqué que 9.046 anciens réfugiés étaient rentrés en Somalie depuis leur pays d'asile, principalement du Yémen, suivi du Kenya, depuis janvier 2020.

"Sur le nombre total de réfugiés rapatriés, 3.652 personnes ont été directement assistées par le HCR, principalement par le biais du programme de rapatriement volontaire depuis le Kenya et du programme de retours spontanés assistés depuis le Yémen", a déclaré le HCR.

L'Agence des Nations Unies a indiqué que 68 réfugiés somaliens étaient rentrés en Somalie en 2024.

Elle a ajouté que plus de 800.000 réfugiés et demandeurs d'asile somaliens étaient également accueillis dans les pays voisins et que 3,9 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de la Somalie en raison de conflits et de catastrophes naturelles.

MADAGASCAR

Le cyclone tropical Gamane fait 14 morts et plus de 36.000 sinistrés

Le cyclone tropical Gamane a provoqué la mort de quatorze personnes et en a blessé trois autres, tandis que trois individus demeurent portés disparus, ont déclaré jeudi après-midi les autorités météorologiques malgaches.

Gamane a frappé la pointe nord de Madagascar mercredi matin, avec des vents moyens atteignant 150 km/h et des rafales dépassant 210 km/h, accompagnés de fortes pluies, selon le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) à Madagascar.

Au total, 36.307 personnes ont été affectées, soit 9.024 ménages touchés par cette catastrophe, a indiqué la même source. Le cyclone a ravagé sept régions du pays, laissant des conséquences dévastatrices.

Parmi elles, près de 18.565 individus, soit 4.849 ménages, ont été contraints de quitter leur domicile et ont été accueillis dans 68 sites d'urgence réparés dans différentes localités.

Les inondations ont causé d'importants dégâts, submergeant 6.675 habitations et près de 1.698 rizières ainsi que détruisant complètement 617 maisons.

APS

BÉCHAR

Algérie Télécom fait un don d'équipements médicaux au nouvel hôpital



L'opérateur public de télécommunication Algérie Télécom (AT) a fait don d'une unité de radiologie et d'échographie multiservices au profit du nouvel hôpital de Béchar, a-t-on appris mercredi de la direction locale opérationnelle d'AT.

Cette initiative, est un apport d'AT au renforcement des moyens et équipements médicaux destinés à l'amélioration de la prise en charge des patients au niveau de cette structure hospitalière, a précisé le directeur d'AT, Moulay Kihal en marge de la cérémonie de remise de ces équipements en présence des autorités locales, cadres de l'entreprise et responsables du secteur de la Santé.

"AT confirme, une fois encore, que ce geste de solidarité est une valeur sûre auprès de ses employés et bien ancré dans sa culture d'entreprise citoyenne", a souligné le même responsable.

Par ailleurs, une centaine de colis alimentaires ont été distribués par la direction opérationnelle d'AT aux restaurants "Rahma" à travers la wilaya de Béni-Abbès, au titre de ses actions de solidarité en ce mois sacré du ramadhan, a fait savoir le chargé de la communication de la direction opérationnelle, Taha Abdeldjaouad.

MÉDÉA

Aménagement prochain d'une unité hémodialyse à Berrouaghia (Wilaya)

Un projet d'aménagement d'une unité d'hémodialyse dans des locaux à l'abandon situés dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, sera lancé prochainement, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

La décision de transformer des locaux inexploités depuis plusieurs années en unité d'hémodialyse a été prise à l'issue d'une visite, mardi, du chef de l'exécutif local, Djahid Mous, à la commune de Berrouaghia, a-t-on expliqué.

Elus et responsables du secteur de la santé ont été instruits par le wali, d'engager au plus vite les procédures de transfert de propriété et de désigner l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux de réaménagement nécessaires pour adapter la bâtisse à sa nouvelle vocation, ont indiqué les mêmes services.

Le projet permettra de renforcer les capacités de prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale en augmentant le nombre de lits réservé à ces malades à plus de trente (30) lits, au lieu des douze (12) disponibles actuellement au sein de l'unité d'hémodialyse de l'hôpital Benyoucef Benkheda de Berrouaghia, a-t-on précisé.

Une décision de réaménager des locaux à usage professionnel à l'abandon a été prise 2021 et a permis de récupérer et de transformer en structures sanitaires, un nombre appréciable de ces espaces, a-t-on rappelé.

Le secteur de la santé s'est renforcé d'une dizaine de polycliniques réalisés dans le cadre de cette décision et mises en service depuis dans les localités de Benchicao, El-Haoudine, Bouskène, Sidi-Ziane, Boghar, Beni-Slimane, Zoubiria, Mihoub, Sedraya, Ksar-El-Boukhari et Draa-Smar, a-t-on souligné.

LUTTE CONTRE LE CANCER - SÉTIF
Mise en service d'une unité spécialisée en oncologie à l'hôpital d'Ain Oulmène (direction)

Une unité médicale spécialisée en oncologie est entrée en service, jeudi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf d'Ain Oulmène (sud de Sétif), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya de la santé.



La responsable du bureau de l'information et de la communication de cette direction, Rima Boussouar, a indiqué à l'APS que l'ouverture de cette unité d'une capacité de 10 lits, destinée à prendre en charge les patients atteints de cancer tout en rapprochant les services de santé du citoyen, intervient en exécution des orientations des autorités supérieures du pays en matière de prise en charge du cancer, et s'inscrit également dans le cadre du PAM (plan d'action de prise en charge des malades), initié par le ministère de tutelle.

Mme Boussouar a ajouté que cette

nouvelle unité "ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses dans la région", et "évitera aux malades les déplacements vers d'autres structures, tout en desserrant la pression sur l'établissement spécialisé de lutte contre le cancer de Sétif qui reçoit des patients de toute la région et des wilayas voisines".

Une équipe médicale composée d'un oncologue et de 2 médecins généralistes, en plus d'agents paramédicaux ayant bénéficié d'une formation qui visait à renforcer leurs connaissances dans ce domaine précis, encadre cette nouvelle unité,

selon la même source. Elle a également affirmé que d'autres unités de prise en charge des patients atteints de cancer seront ouvertes et mises en service dans les prochaines semaines dans les EPH de plusieurs communes de la wilaya, telles que Beni Aziz, Ain El Kebira, Beni Ourtilane et Bougaâ (nord de Sétif). Dans ce cadre, une commission de wilaya présidée par le Pr Adlane Dib, chef du service Chimiothérapie au sein de l'Etablissement spécialisé de lutte contre le cancer a été mise en place sous la supervision du directeur de la santé, Ali Benkamla.

JOURNÉE MAGHRÉBINE DU DON DU SANG
Campagne de collecte de sang après la prière des "Tarawih" à Djamaâ El-Djazair (ANS)

L'Agence nationale du Sang (ANS), en collaboration avec Djamaâ El-Djazair, a programmé une campagne de collecte de sang après la prière des "Tarawih" accomplie dans cet édifice qui accueille un nombre important de fidèles, afin d'approvisionner les banques de sang durant le Ramadhan, indique, jeudi, l'Agence.

S'inscrivant dans le cadre de célébration de la Journée maghrébine du don du sang (30 mars), cette initiative placée sous le slogan "Tous unis pour le don de sang en ce mois de partage", fait partie d'une série de manifestations à travers le territoire national, dont des campagnes de sensibilisation, des collectes de sang et des cérémonies honorant des donateurs de sang, précise l'ANS, dans un communiqué. A ce titre, un programme a été élaboré avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs comprenant notamment des prêches de sensibilisation durant les prières du vendredi et des collectes mobiles de sang à proximité des mosquées, à l'issue des prières des "Tarawih". Nombre d'autres parte-



naires sont impliqués dans ce vaste programme, à savoir les directions de Santé et de la Population (DSP), la Fédération algérienne des Donneurs de sang (FADS) et la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), ajoute la même source. Une première campagne avait été menée, au titre de l'année en cours, juste avant le Ramadhan pour assurer des réserves de sang et pallier la baisse habituelle du nombre des donateurs de sang durant ce mois sacré.

En 2023, 811.308 personnes se sont présentées devant les 255 structures de transfusion sanguine du pays, permettant la collecte de 676.880 poches de sang, soit une hausse de 6,75 % par rapport à 2022. Toutefois, la dépendance aux dons de compensation est de 44,44 % contre 55,56 % pour les dons bénévoles, dont 22 % de réguliers, alors que 71 % des dons sont effectués en site fixe et 29 % en collecte mobile, souligne l'ANS qui convie "l'ensemble de la so-

ciété à se mobiliser pour garantir un approvisionnement national sûr en sang et ses dérivés", en précisant que les structures dédiées à cela sont ouvertes après la rupture du jeûne.

A ce propos, l'Agence recommande d'éviter "les efforts intenses comme la pratique du sport, la veille et le jour du don, ainsi que les repas lourds", et conseille de "boire au moins un litre d'eau en plus des boissons habituelles".

AGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA Deux tiers des hôpitaux "non fonctionnels" (OCHA)

Deux tiers des 36 hôpitaux de la Bande de Gaza sont "non fonctionnels" quand d'autres restent ouverts, mais sont soit "minimalement, soit partiellement fonctionnels", a alerté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), faisant état de "conditions inimaginables" dans certains hôpitaux, alors que l'enclave palestinienne fait toujours face à des raids sionistes.

"La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avertit que les services de santé du nord de la bande de Gaza ont été largement détruits et que le système de santé du sud de l'enclave est au bord de l'effondrement", a indiqué OCHA dans son dernier rapport de situation.

Selon l'OCHA, le système de santé de Gaza s'effondre en raison des hostilités en cours et des difficultés d'accès, ce qui se traduit par un nombre croissant d'hôpitaux hors service.

Si 24 des 36 hôpitaux de Gaza ne fonctionnaient pas, deux sont peu fonctionnels et 10 sont partiellement fonctionnels - quatre dans le nord et six dans le sud de la bande, selon un décompte effectué mercredi. Depuis plusieurs jours, l'armée sioniste poursuit ses agressions ciblant des complexes hospitaliers, notamment ceux des villes de Gaza et de Khan Younes.

Pour les agences humanitaires, l'intensité des agressions n'a pas baissé malgré le vote, lundi 25 mars à New York, d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant un "cessez-le-feu immédiat". Les détails contenus dans le dernier rapport de situation d'OCHA sont alarmants.

Le document fait ainsi état des conditions à l'hôpital européen de Gaza (HEG) à Khan Younes, qualifiées "d'inimaginables" et



"dépassant l'entendement". Témoins de scènes horribles de patients mourant d'infections, ils soulignent à quel point l'hôpital d'une capacité de 200 lits est passé à 1.000 lits.

Toutefois, cette capacité reste insuffisante pour répondre aux besoins en raison d'une grave pénurie de fournitures médicales de base, des dommages subis par les infrastructures et des contraintes qui pèsent sur l'accès à l'aide.

Environ 22.000 personnes déplacées ont également trouvé refuge et sécurité à l'hôpital, "s'abritant dans les couloirs et dans des tentes à l'intérieur de l'hôpital". A l'hôpital Kamal Adwan de Gaza, quinze enfants souffrant de malnutrition y sont accueillis chaque jour, s'efforçant de maintenir ses services

dans un contexte de pénurie d'eau, de nourriture et d'assainissement.

Le seul générateur de l'hôpital a été gravement endommagé, et les agents de santé et patients ont désespérément besoin d'une assistance en nourriture, en eau et en installations sanitaires.

L'hôpital Al-Shifa est assiégé depuis 11 jours et les forces sionistes ont confiné le personnel et les patients dans un bâtiment utilisé par les ressources humaines, qui "n'est pas conçu pour la fourniture de soins de santé".

A Khan Younes, au cours d'opérations militaires intensives, l'armée sioniste a forcé le personnel hospitalier et les patients blessés à évacuer l'hôpital Al Amal, fermant les entrées avec des barrières de terre. Mardi,

l'hôpital et le siège de la Société du Croissant-Rouge palestinien, situé à proximité, ont cessé de fonctionner.

Jeudi, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exigé de l'entité sioniste de cesser immédiatement ses attaques contre les hôpitaux de la bande de Gaza, appelant à la protection du personnel de santé, des patients et des civils.

Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste poursuit son agression dévastatrice contre la bande de Gaza - malgré la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat - faisant plus de 32.000 martyrs et plus de 74.000 blessés, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

GRIPPE AVIAIRE Découverte inédite de cas chez des vaches laitières aux Etats-Unis



Des vaches de fermes laitières des Etats américains du Texas et du Kansas ont été testées positives à une souche contagieuse de la grippe aviaire, ont déclaré mercredi les autorités agricoles texanes, soulignant un "fait sans précédent".

C'est la première fois que l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est détectée chez des vaches laitières aux Etats-Unis, selon un communiqué de presse du département de l'agriculture du Texas (TDA).

"La TDA et d'autres agences nationales et d'Etat travaillent sans relâche pour garantir la sécurité de notre approvisionnement alimentaire", a assuré Sid Miller, commissaire à l'agriculture du Texas, dans le communiqué. Le Texas fait partie des cinq plus grands Etats producteurs de lait aux Etats-Unis, selon les données du ministère américain de l'Agriculture.

"Bien que troublant, ce foyer ne devrait pas menacer l'approvisionnement commercial en produits laitiers de notre pays", a ajouté M. Miller. Les tests n'ont révélé aucune altération du virus susceptible de le rendre plus transmissible à l'homme et le risque pour le public "reste minime", précise le document.

"Des efforts supplémentaires pour poursuivre les enquêtes épidémiologiques sont en cours afin de garantir qu'une vision complète de la situation puisse être évaluée", selon la même source. La TDA a indiqué que des échantillons positifs ont été prélevés sur du lait non pasteurisé collecté dans deux exploitations laitières du Kansas et une du Texas, des analyses confirmant les résultats le 25 mars.

Elle a ajouté que l'influenza aviaire hautement pathogène n'avait été détectée chez aucun bovin de boucherie, mais a invité tous les agriculteurs à mettre en œuvre "des mesures de biosécurité renforcées dans leurs fermes et leurs ranchs afin de protéger leurs troupeaux".

La TDA a fait savoir qu'elle travaillait avec l'agence américaine du médicament (FDA) et d'autres organismes pour évaluer les symptômes chez les vaches laitières, principalement âgées, du Texas, du Kansas et du Nouveau-Mexique.

APS

CÔTE D'IVOIRE

La tuberculose occasionne 1.600 décès chaque année

La tuberculose occasionne 1.600 décès chaque année en Côte d'Ivoire, a rapporté jeudi l'agence chinoise (Xinhua) citant le ministère ivoirien de la Santé. "La tuberculose tue environ 1.600 de nos compatriotes chaque année et elle demeure ainsi la première maladie meurtrière causée par un agent infectieux unique dans le pays", a indiqué jeudi le directeur régional de la santé, Edmond Kolou, dans une note d'information du ministère.

Selon M. Kolou, l'épidémie de tuberculose continue de faire de nombreuses victimes en Côte d'Ivoire et dans le monde en dépit des acquis probants de la riposte des organisations sanitaires mondiales.

"L'objectif des autorités et de leurs partenaires financiers est de mettre effectivement fin à la tuberculose à l'horizon de 2030", a-t-il relevé, expliquant que l'incidence de la maladie en 2022 restait élevée à 123 cas pour 100.000 habitants. Il a ainsi appelé les gouvernants, les partenaires financiers et les acteurs de terrain à renforcer les actions.

"Il s'agit pour les gouvernants et les



partenaires financiers d'accroître significativement les ressources mises en place pour la lutte. Pour la communauté scientifique, il faut plus d'engagement et d'innovation pour la recherche en vue de trouver des moyens de diagnostic plus rapides et simples et de nouveaux médicaments

pour raccourcir la durée du traitement", a-t-il ajouté.

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a octroyé récemment à la Côte d'Ivoire un financement d'environ 152 milliards de FCFA (environ 230 millions d'euros).

DOULEURS ARTICULAIRES

10 choses à savoir sur vos articulations

Pour beaucoup d'entre nous, la souplesse et son rôle sur les articulations sont des notions assez abstraites. On vous apprend à mieux connaître ces structures complexes et fragiles, et ainsi, mieux en prendre soin.

Marcher, courir, sauter, mais aussi agraffer un soutien-gorge, enfler un manteau, se pencher en avant pour lacer ses chaussures... : notre corps est une machine incroyablement mobile et souple. Cette caractéristique, nous la devons notamment à des structures situées un peu partout sur notre squelette, souvent négligées, voire malmenées : les articulations. Points de jonction entre au moins deux os de notre corps, ces structures sont cruciales pour l'enchaînement de mouvements complexes indispensables à la vie quotidienne.

Véritables bijoux d'ingénierie naturelle, elles comprennent divers éléments qui en font une mécanique bien huilée : cartilage, membrane synoviale qui les délimite, liquide synovial, etc.

LES ARTICULATIONS SONT DES STRUCTURES FRAGILES

Aussi sophistiquées soient-elles, nos articulations restent cependant fragiles, car elles peuvent être altérées par plusieurs facteurs. Certains relèvent du mode de vie : c'est le cas du surpoids ou d'une pratique sportive trop intensive, qui peuvent léser nos articulations et les structures autour, causant divers degrés de micro-traumatismes au niveau du cartilage, entorses, luxations...

Ces zones charnières peuvent aussi être touchées par divers troubles plus ou moins graves, favorisés par les traumatismes, la génétique ou encore le vieillissement, et qui peuvent survenir à tout âge : arthrose, arthrite... Des pathologies regroupées sous le terme de rhumatisme, qui désigne toutes les atteintes articulaires.

LES ARTICULATIONS SONT AUCUN VITALIS QUE LE COEUR.

Or, qu'une articulation, de "grippe" et c'est tout notre quotidien qui peut s'en trouver dégradé. Car surviennent alors des douleurs invalidantes qui peuvent gravement nuire à la qualité de vie, à notre sommeil, à notre mobilité, à nos loisirs et, par ricochet, à la vie privée et professionnelle. À terme, la diminution de la mobilité peut même découler sur des maladies potentiellement mortelles, comme les maladies cardiovasculaires (infarctus, accidents vasculaires cérébraux) ou les cancers, favorisées par la sédentarité", souligne le Pr Berenbaum, rhumatologue. Selon l'Inserm, quand la marche est limitée par des atteintes articulaires, le taux de



mortalité grimpe de... 50 % ! "Souvent ignorées comparées au cœur ou au cerveau, les articulations sont pourtant tout aussi vitales", insiste le Pr Berenbaum.

C'est dire l'importance de bien les connaître pour mieux les protéger.

1/10 - Les femmes sont plus touchées par les maladies articulaires

"Elles représentent 60 % des cas d'arthrose, et 80 % des cas de polyarthrite rhumatoïde", chiffre le Pr Berenbaum. À ce jour, les raisons de cette sur-présentation des femmes ne sont pas très bien comprises. Concernant la polyarthrite rhumatoïde, une hypothèse est qu'elle serait favorisée par l'effondrement du taux des hormones sexuelles féminines, les œstrogènes, survenant à la ménopause. Cette théorie est corroborée par la présence, sur les cellules du cartilage articulaire, de protéines particulières, dites "récepteurs", sensibles aux œstrogènes.

2/10 - Les articulations fonctionnent grâce à un lubrifiant naturel

Le liquide synovial, ou synovie, nourrit les cartilages articulaires et leur permet de glisser les uns sur les autres. Produit par la membrane qui tapisse l'intérieur de la capsule articulaire (enveloppe élastique qui délimite les articulations mobiles), ce fluide épais, transparent ou jaune pâle, est composé de gaine (du sucre), de protéines, d'acide hya-

luronique, et surtout de beaucoup d'eau. Voilà pourquoi bien s'hydrater peut aider à prévenir les douleurs articulaires.

3/10 - Toutes les articulations ne bougent pas

De fait, il existe trois types d'articulations, de structures différentes : "les articulations très mobiles (ou diarthroses), comme celles des genoux, hanches et épaules, où du cartilage permet aux os de bouger les uns par rapport aux autres (ce sont les plus nombreuses - près de 300) ; les articulations légèrement mobiles (amphiarthroses), cartilagineuses, telles que celles des côtes et des vertèbres de la colonne vertébrale ; et les articulations quasi immobiles (synarthroses), constituées d'un tissu fibreux, comme celles entre les os du crâne", précise le Pr Berenbaum.

4/10 - L'articulation la plus mobile de toutes est celle de l'épaule

Celle-ci permet de ces mouvements dans différentes directions, sur quasiment 360°, d'où la possibilité de faire des arcs avec ses bras. "Cela est lié au fait que cette articulation est peu congruente, c'est-à-dire que ses surfaces articulaires sont peu imbriquées les unes dans les autres. De plus, elle est coiffée par beaucoup de tendons", explique le Pr Berenbaum. À l'inverse, les articulations du coude et du genou permettent des mouvements dans seulement deux directions, d'extension et de flexion.

tion", indique le Pr Rannou, rhumatologue. De plus, une grande flexibilité peut aussi refléter une pathologie d'origine génétique souvent méconnue : l'hyperlaxité. Permettant par exemple, dans l'enfance, de mettre un ou même deux pieds derrière la tête, ce trouble peut découler de certaines maladies comme le syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie héréditaire rare du tissu conjonctif.

9/10 - À partir de 35 ans, on perd 1% de sa masse musculaire par an

Voilà qui contribue à diminuer notre souplesse d'année en année. "Inévitables, car consécutive au vieillissement, cette fonte musculaire progressive, ou sarcopénie, réduit la flexibilité des muscles et, du coup, celle des articulations liées", explique le Pr Daubinet, spécialiste en médecine physique. De plus, la souplesse diminue aussi en cas d'arthrose, qui est favorisée - entre autres - parle vieillissement. Ceci dit, on peut améliorer sa souplesse en l'exercant. Et ce, à tout âge.

5/10 - Notre souplesse est déterminée par nos gènes

Ainsi, certains auront naturellement des articulations, des muscles, des tendons et ligaments plus extensibles. De plus, les femmes sont plus souples que les hommes, sans doute grâce à leurs hormones qui imprègnent les tendons et les muscles et favorisent leur relâchement, et donc leur capacité à être étirés. "En revanche, la grande souplesse des gymnastes, danseurs et contorsionnistes de haut niveau est surtout le fait d'années de travail, commencé souvent dès leur plus tendre enfance", précise le Pr François Rannou.

6/10 - Faire craquer les articulations de ses doigts n'est pas dangereux

Lors de travaux américains qui ont permis d'analyser les radios des mains de 215 personnes âgées de 50 à 89 ans, il est apparu que celles qui faisaient régulièrement craquer leurs doigts n'avaient pas plus d'arthrite que les autres. Le craquement perçu correspondrait à l'éclatement de bulles de gaz (oxygène ou dioxyde de carbone) qui passeraient des vaisseaux sanguins au fluide dans l'articulation, quand la cavité articulaire est dilatée lors de l'évirement des doigts.

7/10 - Être trop souple n'est pas forcément bon

Et pour cause : "des tendons et des ligaments trop flexibles stabilisent moins les articulations, ce qui favorise entorses et luxations (de l'épaule notamment) à répétition", indique le Pr Rannou, rhumatologue. De plus, une grande flexibilité peut aussi refléter une pathologie d'origine génétique souvent méconnue : l'hyperlaxité. Permettant par exemple, dans l'enfance, de mettre un ou même deux pieds derrière la tête, ce trouble peut découler de certaines maladies comme le syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie héréditaire rare du tissu conjonctif.

Arthrose : on corrige les idées reçues

À l'occasion de la Journée mondiale de l'arthrose, ce 17 septembre, on balaye quelques idées reçues sur cette maladie qui touche 10 millions de Français. Et pas seulement les seniors.

ARTHROSE : TOUT CE QUI EST FAUX

Il faut bouger le moins possible. Au contraire, il ne faut pas s'économiser et conserver une activité physique pour garder sa tonicité. C'est aussi l'un des moyens de prévenir l'arthrose. L'idéal : les sports dans l'eau, le rameur, le vélo... Pour ceux qui veulent commencer une activité physique, l'aide d'un kinésithérapeute est souvent précieuse.

C'est un signe de vieillissement normal. Certes, l'arthrose est plus fréquente quand on vieillit, mais tout le monde n'en souffre pas. 35 % des arthrosiques ont commencé à avoir mal avant l'âge de 40 ans. Ce que l'on fait subir à ses articulations compte sans doute plus que l'âge.

Plus les signes sont avancés à la radio, plus on a mal. Non. La douleur n'est pas toujours proportionnelle aux lésions observées en imagerie, surtout dans l'arthrose de la hanche. On peut être gêné pour marcher alors que, sur le cliché, les dégâts semblent peu importants. Et on peut avoir des signes d'arthrose sur sa radio et pas de douleur.

Les genoux sont les plus touchés. Non. Chez les 65-75 ans, l'arthrose la plus fréquente touche la colonne vertébrale, y compris les cervicales. Viennent ensuite l'arthrose des mains (des doigts notamment) puis celles du genou et de la hanche.

ARTHROSE : TOUT CE QUI EST VRAI

La douleur est le premier signe. Au début, elle apparaît plutôt en fin de journée, lorsque la personne est en mouvement. Puis par poussées pendant lesquelles elle est plus vive et s'accompagne d'un gonflement de l'articulation.

La chaleur soulage les douleurs. Une bouillotte ou un cataplasme chauffant appliqués sur la zone douloureuse suffisent le plus souvent. Toutefois, certaines personnes préfèrent l'application de froid, notamment en période de crise. Il est alors utilisé pour soulager la douleur, réduire l'inflammation et diminuer l'afflux de sang dans les articulations très enflammées (sous l'effet du froid, les vaisseaux se contractent).

C'est une forme de rhumatisme. Oui. Cette atteinte des articulations d'origine mécanique est liée à l'accélération de la destruction du cartilage et à une diminution de sa capacité à se renouveler. L'os puis la membrane synoviale et enfin toute l'articulation se détériorent petit à petit.

C'est une maladie génétique. Mais il faut aussi que ce terrain favorable soit associé à d'autres facteurs : surpoids, traumatismes (entorses à répétition mal soignées), sollicitations excessives (sport de haut niveau, couture, marteau-piqueur, clavier...).

ARTHROSE

Les bons gestes du quotidien

Quand on souffre d'arthrose, le simple fait de passer l'aspirateur ou de faire la vaisselle peuvent se révéler une torture pour les articulations. Marie Borrel, auteure de *Ma bible anti-arthrose* (éditions Leduc.s) nous apprend à effectuer tous les petits gestes du quotidien avec le minimum de douleur.



COMMENT INTERPRÉTER LE TEST ?

Si les doigts dépassent les orteils : la souplesse est excellente. Si'ils touchent les orteils, elle est suffisante. Si les doigts ne touchent pas, mais sont assez proches (à moins de 3 cm des orteils), il faut travailler sa souplesse. Si les doigts sont à plus de 3 cm des orteils, la souplesse est trop faible ; la travailler doit être une priorité. À noter : si l'on arrive à toucher ses orteils quelques centimètres de secondes sur un élan, ce n'est pas bon !

COMMENT INTERPRÉTER LE TEST ?

Si les deux mains se touchent, paume contre paume : la souplesse des épaules est excellente.

Si les mains se chevauchent : elle est très bonne.

Si les doigts s'effleurent : c'est bien, mais peut mieux faire !

Si les doigts ne se touchent pas, il faut travailler sa souplesse.

10 jours pour ré-apprendre à bouger. Mieux effectuer les gestes du quotidien permet aussi de diminuer le ressenti douloureux de l'arthrose. "Il suffit que vous prêtiez attention à chaque geste, ou au moins à ceux qui vous font souffrir, pendant une dizaine de jours, pour que le nouveau schéma s'inscrive dans votre cerveau. Ensuite vous n'aurez plus à penser" explique Marie Borrel, auteure de *Ma bible anti-arthrose* (éditions Leduc.s). Dans ce diaporama, elle explique comment sortir du lit, faire la vaisselle, sortir de la voiture... en protégeant les articulations douloureuses.

Debout, le dos droit, demandez à un proche de tracer au stylo deux marques : une au niveau de la cinquième vertèbre lombaire (L5, tout en bas du dos) et une autre 10 cm au-dessus et de mesurer l'écart entre ces deux tracés. Penchez-vous ensuite en avant vers le sol autant que possible, sans plier les genoux, et demandez au proche de mesurer à nouveau cet écart.

COMMENT INTERPRÉTER LE TEST ?

Si l'espacement entre les deux tracés a augmenté de 5 cm ou plus, la flexibilité du bas du dos est normale. Si l'écart est inférieur à 5 cm, la souplesse du bas du dos est insuffisante.

Pour tester la souplesse des épaules Au préalable, échauffez-vous en effectuant quelques mouvements circulaires des épaules.

Comment faire ? Assis, le dos bien droit - sans le cambrer ni pousser la cage thoracique vers l'avant -, passez la main droite par dessus l'épaule droite et laissez-la descendre aussi bas que possible entre les deux omoplates. Passez l'autre main sous l'aisselle gauche, et posez-la au milieu du dos. Glissez ensuite la main droite vers le bas, de manière à venir toucher ou recouvrir la main gauche. Puis inversez les bras droit et gauche pour tester l'autre épaule.

2/6 - POUR REPASSER

Pour limiter la douleur quand on souffre du dos, des poignets ou du coude, commencez par régler votre table à repasser de façon à ce que le fer se trouve légèrement au-dessus de votre taille afin de repasser sans courber le dos. Votre coude doit être fléchi même quand vous déplacez le fer : c'est votre épaule qui ef-

fectue le mouvement. Faites des pauses régulières pour faire bouger en douceur et détendre les articulations du poignet, du coude et de l'épaule.

3/6 - POUR FAIRE LA VAISSELLE

Comme il n'est pas possible de régler la hauteur de l'évier, postez-vous le plus près possible (quitte à porter un tablier pour ne pas vous mouiller) et ne vous cambrez pas. Calez vos jambes contre le meuble qui soutient l'évier, cela permettra à la tension musculaire et articulaire de se répartir sur l'ensemble du corps.

4/6 - POUR PASSER L'ASPIRATEUR

Régalez le tube rigide de manière à ne pas vous courber pour faire circuler l'aspirateur sur le sol.

Tenez-le fermement avec vos deux mains et exécutez de petits mouvements réguliers avec une amplitude réduite. Ne courbez pas votre dos et si vous devez passer sous les meubles, pliez vos jambes.

5/6 - POUR SORTIR DE LA VOITURE

Redressez d'abord votre dos en le gardant bien droit, ouvrez la portière puis soulevez vos pieds et faites pivoter votre bassin pour vous retrouver assise vers l'extérieur.

Posez vos pieds au sol, légèrement écartés et placez les mains sur le bord du siège. Appuyez-vous sur vos bras pour vous redresser sans provoquer d'à-coups trop douloureux.

6/6 - POUR VOUS METTRE AU LIT

Commencez toujours par vous assoir sur le bord du lit, suffisamment loin pour que l'arrière de os genoux touche le matelas. Laissez-vous glisser sur le côté pour vous retrouver allongé en chien de fusil.

Une fois sur le côté faites glisser votre corps pour vous retrouver dans l'axe de l'oreiller. Si vous dormez sur le dos, tournez votre corps d'un seul bloc en appuyant sur vos pieds.

PALESTINE

Le président palestinien Mahmoud Abbas approuve un nouveau gouvernement

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a approuvé jeudi par un décret officiel la composition du 19ème gouvernement présenté par son nouveau Premier ministre, Mohammed Mustafa, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa.



Le nouveau gouvernement sera investi par le président palestinien dimanche, a ajouté Wafa. Le programme du gouvernement fait de l'amélioration de la situation humanitaire une priorité absolue, y compris l'élaboration d'un plan global d'aide humanitaire et de secours immédiat pour la population de la bande de Gaza, la reconstruction et aussi la

concentration des efforts dans la stabilisation de la situation financière et ses répercussions sur l'économie. Le programme comprend également des plans de réforme institutionnelle, de restructuration et de consolidation des institutions, la lutte contre la corruption, le relèvement du niveau des services, la transformation numérique et la restructuration des institutions. Il axera également à continuer à œuvrer à la préservation des lieux saints chrétiens et islamiques à Al-Qods occupée. Le 14 mars, le président Palestinien a chargé Mohammed Mustafa de former un nouveau gouvernement en remplacement à Mohammed Shtayeh, qui avait démissionné de son gouvernement en février.

Le programme comprend également des plans de réforme institutionnelle, de restructuration et de consolidation des institutions, la lutte contre la corruption, le relèvement du niveau des services, la transformation numérique et la restructuration des institutions. Il axera également à continuer à œuvrer à la préservation des lieux saints chrétiens et islamiques à Al-Qods occupée. Le 14 mars, le président Palestinien a chargé Mohammed Mustafa de former un nouveau gouvernement en remplacement à Mohammed Shtayeh, qui avait démissionné de son gouvernement en février.

Ghaza : la CIJ émet une nouvelle série de mesures conservatoires à l'encontre de l'entité sioniste

La Cour internationale de justice (CIJ) a émis jeudi une nouvelle série de mesures conservatoires à la suite de la demande de l'Afrique du Sud dans la procédure pour génocide intentée à l'encontre de l'entité sioniste pour ses crimes à Ghaza.

Dans un communiqué publié sur le site de la CIJ, cette dernière a indiqué que les 15 juges de la Haute instance judiciaire des Nations unies ont décidé à l'unanimité que l'entité sioniste "doit, conformément aux obligations lui incombant au titre de la Convention pour la prévention

et la répression du crime du génocide et au vu de la dégradation des conditions de vie auxquelles sont soumis les Palestiniens de Ghaza, en particulier la propagation de la famine et de l' inanition, prendre toutes les mesures nécessaires et effectives pour veiller sans délai, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies, à ce que soit assurée sans restriction et à grande échelle la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire en toute urgence, notamment l'eau, la nourriture,

l'électricité, le combustible, les abris". En deuxième lieu, la CIJ a ajouté que les juges ont voté par 15 voix contre une, à ce que l'entité sioniste veille "avec effet immédiat, à ce que son armée ne commette pas d'actes constituant une violation d'un quelconque droit des Palestiniens de Ghaza en tant que groupe protégé en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du génocide, y compris en empêchant d'une quelconque façon, la livraison d'aide humanitaire requise de toute urgence". Les juges de la CIJ ont décidé

également que l'entité sioniste devra, dans un délai d'un mois, à compter de la présente ordonnance, soumettre à la Cour un rapport sur l'ensemble des mesures qu'elle aura prises pour donner effet à cette ordonnance.

La CIJ a, pour rappel, demandé à l'entité sioniste le 26 janvier dernier après l'examen de la plainte déposée par Pretoria, de s'interdire de s'attaquer aux Palestiniens, de sanctionner les responsables sionistes incitant à la violence et d'autoriser l'entrée sans entraves de l'aide humanitaire à Ghaza.

Al-Maliki appelle son homologue belge à faire pression sur l'entité sioniste pour arrêter le génocide

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a appelé jeudi la ministre des Affaires étrangères de Belgique, Hadja Lahbib, à faire pression sur l'entité sioniste pour mettre un terme au génocide perpétré contre le peuple palestinien.

En outre, M. Al-Maliki a souligné, lors de la rencontre à Ramallah avec la mi-

nistre belge, que "le cessez-le-feu, la protection internationale des citoyens palestiniens et l'entrée des aides humanitaires sont une priorité nécessaire et urgente". M. Al-Maliki a salué "les efforts déployés par la Belgique pour soutenir le processus de paix au Moyen-Orient", remerciant Bruxelles pour sa position sur "la question palestinienne, notamment sa récente position devant la Cour internationale de Justice et sa condamnation de la colonisation". Il a également passé en revue avec Hadja Lahbib "les conditions humanitaires catastrophiques dans la bande de Ghaza en raison de la guerre génocidaire en cours commise par les forces d'occupation contre des civils innocents".

ment sa récente position devant la Cour internationale de Justice et sa condamnation de la colonisation". Il a également passé en revue avec Hadja Lahbib "les conditions humanitaires catastrophiques dans la bande de Ghaza en raison de la guerre génocidaire en cours commise par les forces d'occupation contre des civils innocents".

Londres condamne fermement la saisie de nouvelles terres palestiniennes en Cisjordanie

Le Royaume-Uni a condamné fermement la récente décision de l'entité sioniste de saisir 800 hectares (1977 acres) de terres des Palestiniennes dans la Vallée du Jourdain en Cisjordanie occupée, en faveur de l'expansion coloniale. "La Grande-Bretagne condamne fermement l'annonce récente du gouvernement (sioniste) de saisir

1977 acres de terres palestiniennes dans la vallée du Jourdain", a déclaré mercredi dans un communiqué le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement. "La Grande-Bretagne appelle le gouvernement (sioniste) à mettre immédiatement fin à cette saisie et à toutes les autres. Notre politique est claire : les co-

lonies sont illégales au regard du droit international et ne font que rendre plus difficile la réalisation de la paix et de la sécurité" dans la région, lit-on dans le communiqué publié par le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Tariq Ahmad sur la plateforme sociale X. Le texte signale que la taille de la zone désignée pour la saisie "est la plus grande de-

puis les accords d'Oslo, conclus il y a plus de 30 ans", soulignant que "cette déclaration s'ajoute aux 652 acres de terres destinées à être saisies par l'entité sioniste le 29 février dernier, ce qui signifie que 2024 marque désormais un pic inacceptable de saisies de terres", note le ministère britannique des Affaires étrangères.

LETTONIE

Le MAE annonce sa démission



Le ministre letton des Affaires étrangères, Krisjanis Karins, du parti Nouvelle Unité (au pouvoir), a annoncé jeudi sa démission après une entrevue avec la Première ministre Evika Silina. Dans une déclaration aux médias, M. Karins a indiqué qu'il quitterait ses fonctions le 10 avril.

Cette date a été choisie car une séance régulière du Parlement est prévue le lendemain, ce qui permettrait aux députés d'élire un nouveau chef de la diplomatie. Cette démission fait suite à plusieurs mois de critiques publiques concernant les déplacements aériens de M. Karins et de son équipe pour des voyages officiels lorsqu'il était Premier ministre (2019-2023).

Le scandale a éclaté après que les médias ont rapporté que 612.000 euros de fonds publics avaient été dépensés pour les vols de M. Karins entre 2021 et septembre 2023. Avec les coûts couverts par l'Union européenne, les dépenses se sont élevées à 1,36 million d'euros, selon les médias locaux. Le bureau du procureur général a déclaré la semaine dernière qu'une enquête avait été ouverte dans cette affaire.

PORTUGAL

Le Portugal présente son nouveau gouvernement



Le Premier ministre portugais désigné, Luis Montenegro, a annoncé jeudi la composition de son nouveau gouvernement en nommant 17 ministres.

Les nominations ont été soumises au président Marcelo Rebelo de Sousa, qui les a approuvées sur le site officiel de la présidence de la République.

Selon la Constitution portugaise, un nouveau gouvernement doit soumettre son programme au Parlement dans les dix jours suivant sa nomination, avant d'entrer en fonction après l'approbation de son programme par le Parlement. Le Parlement portugais débattit du programme du 24ème gouvernement constitutionnel les 11 et 12 avril, a indiqué jeudi son nouveau président, Jose Pedro Aguiar-Branco.

APS

SAHARA OCCIDENTAL La société de conseil internationale COWI s'engage à ne plus entreprendre de projets au Sahara occidental occupé

La société de conseil internationale COWI s'est engagée auprès du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) à ne plus entreprendre de projets au Sahara occidental occupé, tant que le conflit n'est pas résolu et le respect des droits de l'homme dans ce territoire n'est pas garanti.

"Tant que la situation au Sahara occidental n'est pas résolue et que l'ONU continue de souligner que le respect des droits de l'homme sur le territoire doit être amélioré, COWI ne s'engagera pas dans d'autres projets situés dans ledit territoire", a écrit la société à l'intention du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), dont COWI est membre.

Ce pacte est une initiative des Nations unies lancée en 2000 pour inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

L'engagement de COWI à ne plus participer à de nouveaux projets au Sahara occidental occupé a été publié, en février dernier, dans un dossier dit "Communication sur le progrès" auprès du Pacte mondial des Nations unies (UNGC).

En 2019, COWI a signé un accord avec une société étrangère qui, à son tour, avait un contrat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP), une société marocaine qui exploite ce minerai dans les territoires occupés du Sahara occidental.

L'opération concernait la construction d'un nouveau port et d'une usine pour l'exportation de produits fertilisants de ces territoires. Selon COWI, l'engagement initial de la société n'a déclenché aucun signal d'alarme dans le processus de sélection des risques du projet de COWI et qu'il n'existe actuellement "aucune prévention régle-



mentaire" contre le type de travail que COWI a été chargé d'entreprendre. Néanmoins, l'entreprise reconnaît que "les questions de responsabilité juridique sont distinctes de notre responsabilité de respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies", sachant que le principe 1 et 2 de ce Pacte précisent que l'entreprise affiliée au Pacte "doit soutenir les droits de l'homme".

"De ce fait, COWI est censé, en vertu du principe 2 du Pacte mondial des Nations unies, garantir que nos pratiques commerciales ne sont pas complices de violations des droits de l'homme, notamment en étant impliquées dans des violations des droits de l'homme causées par une autre entreprise, un gouvernement, un individu ou un autre groupe.

Alors que nous croyons fermement que nos services sur le projet en question ne provoquent pas directement de violations des droits de l'homme, nous reconnaissons qu'ils contribuent au développement d'un territoire dans lequel l'ONU souligne l'importance d'améliorer les

droits de l'homme, et où plusieurs ONG, y compris Amnesty International et Human Rights Watch ont des affirmations bien étayées selon lesquelles ces droits humains des habitants autochtones ne sont pas respectés", a affirmé la société de conseil.

Ainsi, a-t-elle poursuivi, "afin d'assurer et de maintenir notre ferme engagement à respecter strictement le principe 2 du Pacte mondial des Nations unies, COWI modifiera son processus d'évaluation des risques pour mettre davantage l'accent sur le risque de violations des droits de l'homme, y compris les conflits territoriaux, dans le cadre de nos décisions de s'engager dans des projets à l'avenir". L'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a félicité COWI pour sa décision "bien fondée".

"COWI a le mérite d'avoir adopté une position aussi claire sur le Sahara occidental. Nous espérons que d'autres entreprises responsables dans le monde suivront l'exemple de COWI. L'éthique n'est pas une question de réglementation, mais une ques-

tion de bon sens. Il ne faut pas aider et encourager une puissance occupante à consolider une occupation étrangère.

Cela s'applique particulièrement aux entreprises qui prétendent adhérer aux principes du Pacte mondial des Nations unies", a déclaré Morten Nielsen, membre du conseil d'administration de WSRW. L'Observatoire international WSRW rappelle, à l'occasion, qu'en 2011, le Pacte mondial des Nations unies a exclu la société lituanienne Lifosa, car elle n'a pas répondu aux demandes de la société civile concernant les importations par la compagnie de minerai de phosphate du Sahara occidental fourni par l'OCP.

"De nombreuses entreprises d'engrais ont abandonné les importations de minerai de phosphate extrait par l'OCP sur le territoire en raison du droit international ou des droits de l'homme. Plusieurs investisseurs danois ont exclu de leurs portefeuilles les sociétés d'engrais précédemment impliquées en raison des importations en provenance du territoire", a-t-il ajouté.

SÉNÉGAL - PRÉSIDENTIELLE Dépôt des recours fixé "au plus tard jeudi à minuit"



Le Conseil constitutionnel sénégalais a invité les 19 candidats à l'élection présidentielle de dimanche dernier désirant contester les résultats proclamés à déposer leurs recours auprès de son greffe au plus tard ce jeudi à minuit.

Cette compression des délais dans les recours est rendue nécessaire par les "circonstances exceptionnelles" intervenues dans le processus électoral", a-t-il expliqué dans un communiqué. Selon les résultats provisoires du scrutin publiés mercredi par la Commission nationale de recensement des votes, Bassirou Diomaye Diakhane, 44 ans, est déclaré vainqueur au premier tour, avec 54,28% des suffrages exprimés.

Le candidat du pouvoir sortant, Amadou Ba, est arrivé deuxième avec 35,79% des suffrages exprimés, suivi d'Aliou Mamadou Dia, candidat du Parti de l'unité et du rassemblement (PUR), avec 2,80% des suffrages exprimés. Le taux de participation a été de 61,30%.

CÔTE D'IVOIRE Mise à jour de la cartographie électorale pour la présidentielle de 2025



La Commission électorale indépendante (CEI) a annoncé mercredi qu'elle procéderait à la mise à jour de la cartographie électorale en Côte d'Ivoire en prélude à l'élection présidentielle prévue en 2025 dans le pays.

Cette opération se déroulera sur l'ensemble du territoire national du 1er au 30 avril 2024, a indiqué la CEI. Au cours de cette opération, les cartographes de l'institution chargée d'organiser les élections en Côte d'Ivoire auront des séances de travail avec les autorités administratives, les représentants des partis politiques, les élus locaux et les chefs de communauté.

La mise à jour de la cartographie électorale va consister à établir le répertoire des lieux et bureaux de vote et le reporter sur une carte. Cette opération précède la révision de la liste électorale et intervient dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle prévue en octobre 2025.

En 2020, la finalisation de la cartographie électorale avait donné 10.815 lieux de vote dont 56 à l'étranger, et 22.381 bureaux de vote dont 246 à l'étranger, pour 7.495.082 électeurs inscrits sur la liste électorale, dont 97.669 à l'étranger.

CONFLIT EST DE LA RDC La situation sécuritaire et humanitaire s'est encore détériorée (ONU)

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo (RDC), Bintou Keita, a mis en garde contre la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire en RDC, depuis la fin des élections en décembre 2023.

"La situation sécuritaire dans l'est de la RDC s'est encore détériorée depuis la fin des élections", a déclaré Mme Keita par visioconférence lors d'une réunion du Conseil de sécurité mercredi, alors que les rebelles du M23 ont fait des avancées significatives et étendu leur territoire "à des niveaux sans précédent".

Elle s'est, par ailleurs, félicitée de la tenue "largement pacifique" des élections et des efforts déployés par la Commission électorale nationale indépendante pour remédier à certaines des irrégularités et des insuffisances opérationnelles qui ont entaché le processus". Également chef de la Mission des Nations Unies en RDC, la MONUSCO, Mme Keita s'est dit "encouragée par l'adoption par le ministère de

l'Égalité des genres d'une feuille de route pour lutter contre la violence électorale à l'égard des femmes, qui ont fait l'objet de graves agressions physiques et verbales pour les décourager de participer aux élections de décembre dernier". Le président Félix Tshisekedi, réélu pour un second mandat, a annoncé que la réforme de l'appareil de sécurité et de défense constituerait l'une de ses principales priorités.

"La MONUSCO est prête à soutenir le futur gouvernement dans ses efforts de mise en œuvre de cette réforme et d'autres comme la gouvernance pour autant qu'elles bénéficient d'un consensus large", a assuré Mme Keita, saluant le soutien réitéré du président Tshisekedi à la désignation du poste de porte-parole de l'opposition, "un geste d'ouverture crucial pour permettre à l'opposition de jouer son rôle dans le processus démocratique".

Notant que presque 200 personnes ont été tuées depuis le début de l'année dans l'est de la RDC, la Représentante spéciale a estimé que "toutes les forces

étrangères opérant illégalement sur le territoire de la RDC doivent se retirer, et les groupes armés nationaux et étrangers, tels que les ADF et les FDLR, doivent être désarmés".

S'agissant de la mise en œuvre de la phase 1 du plan de désengagement de la MONUSCO, cette dernière a remis la base de Kamanyola, au Sud-Kivu, le 28 février à la police nationale congolaise, a rappelé Mme Keita. D'autre part, alors que plus de sept millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et que 23 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, "cette catastrophe humanitaire exige de la communauté internationale des réponses adéquates", a estimé la Représentante spéciale, déplorant que le financement du Plan de réponse humanitaire de 2024, lancé avec l'objectif de lever 2,6 milliards de dollars, n'a reçu que 14,2%. Elle a réitéré son appel urgent aux donateurs pour qu'ils fournissent les ressources nécessaires pour garantir qu'une aide humanitaire adéquate parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

BOUIRA

Le CADC signe une convention pour exploiter la salle de cinéma de M'Cheddallah (responsable)

Une convention a été signée jeudi entre le centre algérien de développement du cinéma (CADC) et la direction de la culture de Bouira pour l'exploitation de la salle de cinéma Salah Boukrif de M'Cheddallah inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

"Cette convention permet au CADC d'exploiter la salle de cinéma que vient d'inaugurer la ministre de la Culture à M'Cheddallah, et ce après la dotation de ladite salle de tous les matériels et équipements numériques nécessaires pour promouvoir et développer le cinéma", a expliqué à l'APS le directeur de la culture, Benabderrahmane Ibrahim.

La signature de la convention a eu lieu en présence de la ministre et du wali Abdelkrim Laâmourî, ainsi que de plusieurs autres responsables civils et militaires de la wilaya de Bouira. Au cours de sa visite jeudi à Bouira, la ministre de la Culture et des Arts a inauguré plusieurs structures relevant de son secteur à Bouira, Sour El Ghoulzlane, Ain Bessam ainsi qu'à El Hakimia et M'Cheddallah.



A M'Cheddallah, Mme Mouloudji a ouvert la salle de cinéma, qui est d'une capacité de 230 places. Cette structure, qui a connu une vaste opération de réhabilitation et d'équipements pour un montant de 160 millions de dinars.

L'ouverture de cet édifice cinématographique et culturel a suscité un grand contentement de la popu-

lation locale de M'Cheddallah, qui a tant attendu la mise en service de la structure, après une fermeture qui a duré de longues années.

Dans la même commune, Mme Mouloudji s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la vieille mosquée de la ville de M'Cheddallah, dont le taux

d'avancement est estimé à 60 %, selon la ministre, qui a inauguré durant la journée deux théâtres de verdure à Bouira et à Sour El Ghoulzlane, ainsi que de l'annexe régionale de l'école nationale des beaux arts.

À la fin de sa visite et après la rupture du jeûne, la ministre a assisté à un concert musical organisé en son honneur à la maison de la culture Ali Zaâmour de la ville de Bouira, dans le cadre de l'animation des veillées ramadanesques à Bouira.

La soirée musicale a été animée par un groupe d'artistes locaux, ayant interprété plusieurs chansons puisées du répertoire de la musique chaâbi kabyle, et andalous. Un public nombreux dont plusieurs familles étaient présentes au concert, qui a duré plus d'une heure.

NON CONFORMITÉ DU VOLUME HORAIRE DES SPOTS PUBLICITAIRES AU CAHIER DES CHARGES**L'ANIRA sanctionne six chaînes de télévision privées**

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a décidé de sanctionner six (6) chaînes de télévision privées pour non conformité du volume horaire des spots publicitaires diffusés aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle, a indiqué jeudi un communiqué de l'Autorité.

"Après avoir examiné le contenu diffusé sur les chaînes de télévision, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a constaté la non conformité du volume horaire des messages et spots publicitaires

aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle.

Après avoir écouté les représentants des chaînes de télévision concernées au sujet de ces infractions, l'Autorité a décidé de sanctionner Echourouk TV, El Hayat, El Bilad, Ennahar TV, Samira TV et El Heddaf", lit-on dans le communiqué.

"Les chaînes susmentionnées ont été officiellement mises en demeure, aujourd'hui, à l'effet de se conformer, dans un délai de 72 heures suivant la publication de la décision de l'Autorité, aux dispositions des articles 69 à

74 du décret exécutif 16-222 portant cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore", selon la même source.

L'ANIRA prévient, dans son communiqué, que "si elles ne se conforment pas aux mises en demeure dans les délais impartis, les chaînes concernées se verront infliger des amendes", se réservant le droit d'ordonner la suspension intégrale ou partielle des programmes faisant l'objet d'infraction, conformément aux articles 76 et 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle".

CULTURE

Mme Mouloudji inaugure plusieurs structures de son secteur à Bouira

Plusieurs structures relevant du secteur de la culture ont été inaugurées jeudi à Bouira par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, qui a effectué une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. Au cours de sa visite, la ministre a inauguré le théâtre de verdure M'Cheddouh Salah de la ville de Bouira, une structure de 3.500 places réalisée et achevée depuis 2018 pour un montant de plus de 431 millions de dinars, selon la fiche technique du projet. Toujours au chef-lieu de wilaya, Mme Mouloudji a inauguré une annexe régionale de l'École nationale des beaux-arts, réalisée et équipée depuis octobre 2023 pour une enveloppe de plus de 400 millions de dinars.

Doté de 300 places pédagogiques, l'établissement dispose d'un internat de 50 places, d'un restaurant et d'une bibliothèque de plus de 100 places. "Cette struc-

ture permettra aux étudiants de Bouira et des wilayas avoisinantes d'étudier leurs spécialités comme la sculpture, les arts plastiques", a souligné la ministre. Dans la commune d'Ain Bessam, Mme Mouloudji a ouvert une bibliothèque urbaine supérieure d'une capacité de 600 places, réalisée pour un montant de plus de 431 millions de dinars et dont les travaux ont été achevés fin mars 2023.

L'édifice est composé de plusieurs salles et amphithéâtre ainsi que de salles d'atelier et de lecture individuelles et collectives. Elle dispose également d'une salle informatique ainsi que d'un cybercafé. La ministre a aussi mis en service le théâtre de verdure de la ville de Sour El Ghoulzlane qui a bénéficié d'une opération de rénovation pour un montant de plus de 21 millions de dinars, alors qu'à M'Cheddallah, elle a inauguré la salle

de cinéma Salah Boukrif, ayant connu des travaux de réfection. Au titre des opérations visant la préservation du patrimoine, elle a inspecté les travaux de réhabilitation, pour un montant global de 263 millions de dinars, de la muraille et des portes Bab Dzair, Bab Sétif, et Bab Bousaâda, de l'ancienne ville de Sour El Ghoulzlane, construite entre 1846 et 1862 sur les ruines de l'antique "Auzia", selon un aperçu historique de la ville présenté à la ministre.

Sur place, Mme Mouloudji a expliqué que les travaux de réhabilitation des portes d'Alger et de Bousaâda sont achevés. Pour le reste, "la cadence des travaux est très bonne" a-t-elle estimé, ce qui permettra, selon elle, de "réceptionner la porte de Sétif à la mi-avril prochain".

Elle s'est aussi entretenue avec les responsables locaux sur le projet de réhabilitation de l'ancienne

mosquée El Atik de la ville de Sour El Ghoulzlane (Cité Hamidou) inscrit en étude en 2023. Construite en 1753, cette mosquée est un édifice religieux datant de l'époque ottomane qui est inscrite sur la liste du patrimoine historique de l'époque.

"Une enveloppe sera mobilisée dans le cadre de la loi de finance 2025 pour lancer l'opération de réhabilitation afin de rénover ce site religieux", a déclaré Mme Mouloudji à la presse en marge de sa visite. A El Hakimia (Sud-ouest de Bouira), la ministre a inauguré le mausolée romain qui a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation ayant coûté un montant de 61 millions de dinars. Mme Mouloudji a également visité la vieille Mosquée de la ville de M'Cheddallah, qui connaît des travaux de réhabilitation dont le taux d'avancement est estimé à 60 %, selon la ministre.

RAMADHAN

Récital andalou à Alger avec l'orchestre de l'association "El Fakhardjia"

L'association de musique andalouse "El Fakhardjia" a animé, mercredi soir à Alger, un récital andalou dans le genre "Aroubi", dans une ambiance conviviale célébrant également le chant traditionnel religieux.

Organisée par l'Établissement Arts et Culture, à la salle Ibn-Khaldoun dans le cadre de son programme artistique pour le mois du ramadhan, la soirée a été une occasion conviviale pour les membres de l'Ensemble d'El Fakhardjia de gratifier le public d'une brochette de pièces de musique andalouse rendues dans le genre Aroubi.

Sous la baguette du maestro, Yacine Ferhaoui, élève de grands maîtres du genre dont Abdelkrim Dalî et Sid-Ahmed Serrî, qui a pris depuis septembre la direction de cet ensemble baptisé "La renaissance", la trentaine de musiciens et interprètes, a déroulé, deux heures durant, un programme en deux parties avec des pièces dans le genre Aroubi, dérivé de la Sanaa algéroise, en plus de chants religieux (madhih) empreints de spiritualité.

Rendues à la manière classique et brillamment portées par des voix étoffées d'anciens membres de l'ensemble, dont Hamida Bouaka et Lynda Djellatou, des pièces comme "kedek yesbi errouh wa laakel", "bit wa syah", ont été exécutées dans des variations modales différentes, dans la première partie.

L'ensemble a enchaîné avec "walfi smaa ghezlane" pour terminer cette première partie dédiée à l'Aroubi. Pour la deuxième partie, El Fakhardjia a déroulé un programme dédié au madhih, chant religieux traditionnel à l'éloge du Prophète Mohamed (Qssss) en célébrant ses mérites et son statut élevé.

Pour sa première prestation publique, l'orchestre "La renaissance" a mis en vedette de jeunes artistes, musiciens et chanteurs qui ont brillamment revisité de célèbres pièces du chant traditionnel et rendu un hommage à la Palestine meurtrie.

Accompagnée en sourdine par un luth et un violoncelle, la jeune Karima Aichoune a déclamé un poème en soutien avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste sauvage en cours notamment dans la bande de Gaza. Le texte évoque les souffrances et les crimes commis contre des civils innocents de Gaza, en saluant la résilience des Palestiniens, seuls face à la machine abjecte sioniste.

Fondée en 1981, l'association "El Fakhardjia" de musique andalouse, incubateur de chanteurs devenus aujourd'hui célèbres, œuvre pour la sauvegarde et la promotion de ce genre de musique classique et savante.

Le concert de musique andalouse animé par l'Ensemble El Fakhardjia fait partie du programme de l'Établissement Arts et Culture pour le mois de ramadhan qui se poursuit jusqu'au 5 avril à travers les salles de spectacles de la capitale relevant de cet établissement, avec à l'affiche des artistes de renom comme Abdelkader Chaou, Manal Gherbi et Mohamed Segueni. Le chanteur Hamidou animera la soirée de jeudi, prévue à partir de 22h à la salle Ibn Khaldoun.

SOIRÉES DU RAMADHAN

La pièce "compte à rebours du poignard" enchante le public

Le monodrame "compte à rebours du poignard" qu'a abrité mercredi soir la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued a été attentivement suivie par un public ébloui de voir une œuvre théâtrale mise en scène par Nabil Ahmed Messai présentée dans le cadre de l'animation des soirées du mois de Ramadhan.

Cette production artistique est interprétée, durant plus de 45 mn, par le comédien Hodeifa Teliba qui use d'expression corporelle synchronisée pour manifester le choc perpétuel entre le bon et le mal.

Adaptée par le dramaturge Abdennabi El-Zeidi de la tragédie "Macbeth", de William Shakespeare, ce noble écossois qui tente d'assouvir ses fins et devenir roi sur le corps du roi assassiné Duncan Premier. Le programme "Nuits du Théâtre", retenues au titre de l'animation des soirées du Ramadhan de la wilaya d'El-Oued, prévoit des pièces théâtrales interprétées par des troupes d'amateurs "Théâtre-Souf" et l'association "Essitar" pour la création théâtrale.

Notons que le monodrame "compte à rebours du poignard", primé lors des manifestations nationales et arabes pour le meilleur scénario et le meilleur spectacle, a été présentée dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée mondiale du théâtre.

CONCERT CHAËBI Abdelkader Chaou galvanise le public algérois

Un concert de musique chaâbia a été animé jeudi soir à Alger, devant un public galvanisé venu en nombre, par le grand chanteur Abdelkader Chaou, un des Maîtres du genre qui continue encore de promouvoir et transmettre ce legs patrimonial ancestral.

Accueilli au Théâtre national Maïhieddine-Bachtarzi (TNA) dans le cadre de son programme baptisé "Ramadhan au théâtre", le concert s'est déroulé à guichets fermés, dans des atmosphères euphoriques, créées par un public qui a afflué en grand nombre, occupant, au-delà de la grande salle, les trois balcons du TNA.

Soutenu par un orchestre de cinq musiciens professionnels chevronnés, dirigés d'une main de maître par Smail Ferkioui au piano, Abdelkader Chaou a eu droit, à son entrée sur scène, à un accueil triomphal, nourri d'applaudissements, de youyous et de formules de bienvenue, à l'exemple d'une partie du public qui lançaient avec enthousiasme, des "Sahha Cheikh !...".

Ayant senti, à juste titre, que l'humour global dans la salle allait être à la délectation et à l'envie de s'abandonner au relâchement, l'artiste est venu à la rencontre de son public avec, dans sa besace, des partitions et un "Z'mam" (chansonnier contenant les paroles de chansons), de plusieurs petits répertoires (refdat) entre Qçid, Chansonnettes et Nabawi, se concluant par des pièces aux cadences légères du berouali (6/8) incitant au déhanchement.

Par ce bon procédé et durant deux heures et demie de temps, le public ne s'est pas arrêté de danser, occupant le devant de la scène et les allées réservées aux déplacements, tout en reprenant les refrains des plus célèbres pièces du répertoire personnel du chanteur à la voix pure, à l'instar de "Yal àadra



win m'walik" ou encore plus récemment, "El kasba wana wliid'ha", que ceux des classiques de la chansons chaâbie tels, "El Kahwa we latay" ou "Kane määkoum djét".

Dans une atmosphère empreinte de spiritualité, créée entre autre par un éclairage de "qaâdet", élément d'une scénographie traditionnelle de circonstance, faite notamment, de portes orientales à tambours (heurtours) avec un haut en arc et des petites fenêtres derrière des grilles, Abdelkader Chaou a déployé un programme qui "découlait de source", car en naturelle adéquation avec le ton ramadanesque de la soirée.

Ainsi et parmi les pièces entonnées par le Cheikh, "A Rassoul Allah", "ʔchqi wegh'rami", "El quelbet sali", "Wahd el ghoziel", "Had ech'charab", "Ya h'bibbi adji net'sal-

hou", "Djibouha, djibouha", "Fi westou lebnét", "Dour biha ya chibani", "Nest'hel el kiya" et "Dayma dayma".

Après un entracte d'un quart d'heure, durant lequel la conteuse Aouaouèche Bensaid, à l'animation, a déclamé avec emphase un de ces contes passionnant d'autochtones algérois, le Cheikh est remonté sur scène pour semer à nouveau le bien être et la joie et relancer de plus belle l'engouement.

À l'issue d'une prestation époustouflante, Abdelkader Chaou et l'ensemble des artistes ont été longuement applaudis par le public qui s'est emparé à la sortie, du programme d'animation du TNA durant le mois de Ramadhan, qui s'étale jusqu'au 6 avril, avec des pièces de théâtre, comédie musicale, monologue, concerts de musique et des hommages aux artistes.

FESTIVAL Des voix mélodieuses charment le public de la 3^{ème} soirée du Festival de l'Ichad à Guelma

Le public de la troisième soirée du 8^{ème} Festival de l'Ichad qui se tient à la maison de la culture Abdelmadjid Chéfaï de Guelma a apprécié les voix mélodieuses des troupes de Biskra, Tébessa et de Guelma interprétant des poèmes célébrant les valeurs spirituelles de l'islam. Engagée dans le concours officiel de cette édition qui se déroule du 25 au 29 mars, la troupe "Wissal" de Biskra a exécuté, mercredi dans la soirée, un florilège de jolis poèmes glorifiant le prophète Mohamed (QSSSL) et les nobles rites islamiques, et invitant l'auditoire, pour l'occasion, à un voyage musical vers les différentes régions du pays. La troupe a particulièrement excellé dans l'exécution d'Ahl Ech-chamail (Les vertueux) qui relate l'histoire d'un vieillard qui en entendant les acclamations Allah Akbar et la prière de l'Aïd éprouve un vif désir de visiter les lieux saints de l'islam et lance un émouvant appel aux croyants pour l'aider à réaliser ce vœu sur une mélodie inspirée du patrimoine algérien.

De son côté, la troupe Nassaïm Tourath de Tébessa a apporté une touche moderne en incluant certains instruments musicaux sans pour autant bousculer les règles propres à l'art de l'Ichad lors de son interprétation des poèmes "Ya Khalak El Akwane" et "Sallou ya Ahl El Djamaï alla Ennabi Bahi E Kamal" louant les qualités du prophète QSSSL en plus d'un chant dédié aux mères.

La troupe Naghamat El Djamaï de Guelma a réalisé une belle prestation de poèmes exclusivement consacrés au Madih réussissant par les puissantes voix de ses Mounchidine à amener l'assistance à rester jusqu'à la dernière minute de la soirée qui s'était prolongée jusqu'à minuit. La quatrième soirée du Festival mettra jeudi-soir en lice les trois troupes de l'association "Adjial" de Constantine, de l'association "Mahaba" de Sétif et "Errachad" d'Annaba.

Ouvert lundi dans la soirée sous le slogan "rassembler par la mélodie, ressusciter la mémoire par les valeurs", le Festival met en lice 10 troupes des sept wilayas de Guelma, Constantine, Sétif, Annaba, Jijel, Biskra et de Tébessa. La troupe lauréate de la première place sera qualifiée pour participer au Festival national de l'Ichad ou le Festival international de l'Ichad 2024 et le bouclier du Festival sera décerné aux troupes lauréates des trois premières places.

"AGRAW TLAWIN" DE TAKOUCHT (TIZI-OUZOU) Le parcours exceptionnel d'une chorale villageoise

La chorale féminine "Agraw Tlawin" du village Takoucht dans la commune de Bouzguène, à plus de 70 kilomètres à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou, lauréate du prix spécial du jury à la deuxième édition 2024 du concours de chant féminin traditionnel Urar Lkhalat, est l'histoire d'un groupe de femmes rurales au parcours exceptionnel. Agraw Tlawin (littéralement groupe ou rassemblement de femmes), est une chorale composée de 15 femmes, essentiellement des dames âgées, qui a tracé lentement mais consciencieusement sa voie vers la réussite et la reconnaissance.

Leur mérite, c'est d'avoir perçu, préservé, transmis et fait la promotion, d'un patrimoine culturel immatériel ancestral, "Urar Lkhalat" (chants traditionnels féminins) d'abord au sein de leur village Takoucht puis en le présentant sur la scène de la maison de la culture Mouloud-Mammeri et dans les médias.

Un parcours récompensé en 2023 par le premier prix du Festival Urar Lkhalat créée par la direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou et cette année par le prix spécial du jury en reconnaissance de "l'excellente performance de ce groupe de femmes qui a présenté un travail élaboré", selon les membres du jury de la 2^e édition du Festival (mars courant).

C'est ce parcours impressionnant de villageoises qui ont décidé de se prendre en main et de vivre

leur passion pour le chant au grand jour malgré quelques embûches et incompréhensions d'une société conservatrice, qu'a raconté à l'APS, la responsable de la troupe "Agraw Tlawin", Fahima Bessaha. Tout a commencé il y a quatre ans environ, lorsque trois dames qui font partie d'un groupe d'une trentaine de femmes de Takoucht, qui interprètent des chants aux fêtes et veillées funébres, ont sollicité l'association culturelle "Aghndjour" de leur village pour les encadrer afin qu'elles puissent mieux vivre leur passion et sortir du cadre villageois, se souvient Mme Bessaha.

A ce propos, l'une de ces trois femmes, Baya Hamouma, l'interprète des Achwiq (poèmes à cap-pella) de la troupe, a indiqué à l'APS qu'elles ont demandé à Mme Bessaha et les aider à participer à des événements dans d'autres régions.

Mme Bessaha, aussi présidente de l'association culturelle "Aghndjour", a observé que le groupe de femmes "n'avait besoin que d'un encadrement car elles avaient déjà la matière première, dont un répertoire de chants et la maîtrise des traditions".

Aussi l'association a intégré dans son programme d'activité la chorale féminine qui a pris le nom d'"Agraw Tlawin" pour chanter à l'occasion de fêtes religieuses et autres dates repères comme Yenayer (Nouvel An amazigh), Amagar n'fetsout (célébration du printemps), entre autres. En 2023

est organisé le premier festival Urar Lkhalat, une opportunité pour la troupe de Takoucht de montrer ce qu'elle sait faire.

La responsable de la troupe a avoué qu'en s'inscrivant au concours, la chorale, composée de femmes qui n'ont pas étudié la musique ni fait le conservatoire, ne visait pas particulièrement un prix, encore moins le premier.

"Nous nous sommes inscrits pour montrer ce que nous savons faire et aussi rencontrer d'autres troupes et échanger avec elles", a-t-elle dit.

"L'annonce que nous avions décroché le 1^{er} prix était un moment magique, c'était comme un rêve pour nous et nous en étions fières", se souvient-elle.

Cette participation a été une opportunité pour la troupe de prendre conscience de ses atouts, notamment la présence de membres clés dont la danseuse du groupe Ouerdia Hadj Ali, 85 ans aujourd'hui, qui maîtrise la danse traditionnelle et Baya Hamouma, 63 ans, qui interprète les Achwiq d'une manière magistrale grâce à sa voix forte et limpide et à son ton juste, selon le jury et d'autres artistes qui l'ont écouté.

A cela s'ajoute une forte présence sur scène ainsi qu'une parfaite synchronisation du chant entre les 15 membres de la troupe dont la plus âgée à 85 ans et la plus jeune, Cylia Yahoui, aussi poétesse de la troupe, n'a que 12 printemps. D'ailleurs, ce sont ces atouts que l'association a exploités

lors de sa participation à la deuxième édition du festival Urar Lkhalat organisé en mars courant, a noté Fahima.

La voie de la réussite ne passe pas par la facilité

"Le thème de l'édition de cette année, le chant révolutionnaire, nous a beaucoup inspirés et motivés à participer", a indiqué Mme Bessaha.

"Toutefois, pour une troupe lauréate du premier prix de la première édition il fallait présenter un travail plus complet et plus perfectionné", a-t-elle dit.

Voulant placer la barre haut la troupe a décidé de participer avec la chanson "Ayemma aâzizen Ouretsrou" (O chère mère ne pleure pas) du défunt moudjahid et artiste Farid Ali (Khefifi Ali de son vrai nom, 1919/1981), et qui est l'une de plus belles chansons révolutionnaires dénonçant le colonialisme chanté en vietnamien au Vietnam dans les années 1960.

"C'est une chanson difficile que nous n'avions jamais travaillée et en plus, il fallait l'interpréter correctement pour rendre hommage au révolutionnaire Farid Ali.

Nous n'avions pas le droit à l'erreur", a souligné la responsable de la troupe.

Sur scène, Baya Hamouma interprète avec brio l'achwiq de "Ayema aâzizen ouretsrou".

Suit la chanson en chœur par les femmes, la main sur le cœur, la posture droite comme des soldats.

C'était un moment émouvant et l'émotion fut à son comble lorsque petite Cylia Yahoui est montée sur scène, déployant l'émotion nationale qu'elle embrassa avant de se poser sur les épaules de la plus âgée Ouerdia, assise sur une chaise, symbolisant la maman de la chanson de Farid Ali. Puis la troupe enchaîne les différentes étapes d'Urar, dont "Zedhwa" avec une cérémonie de mariage traditionnel dédiant ainsi l'ambiance chargée en émotion.

"Agraw Tlawin est plus qu'une simple chorale, c'est un groupe de femme qui veut vivre sa passion et préserver un patrimoine immatériel", a observé Mme Bessaha, déplorant que l'effort de ces dames n'est malheureusement pas apprécié par certains qui considèrent ce travail "sans valeur" et "une perte de temps".

"Urar Lkhalat nous a permis de nous épanouir et les distinctions obtenues nous encouragent à aller de l'avant" a souligné Baya Hamouma quand relevé que les dames âgées quand elles ne vont pas aux champs, elles n'ont pas d'autres occupations et pas de loisirs, aussi ce concours leur permet de vivre notre passion".

Aujourd'hui, c'est grâce aux femmes qui le perpétuent à travers les villages, que cet art a été préservé et le festival Urar Lkhalat est une porte ouverte sur cet art pour les jeunes générations, a-t-elle observé.

RAFLE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE) Dix pays confirment leur participation au rendez-vous de Touggourt

Dix pays ont confirmé, jusqu'aujourd'hui (jeudi), leur participation au Championnat d'Afrique de Rafle (garçons et filles) qui aura lieu en mai prochain dans la ville de Touggourt, à la salle Omnisport "El Moustakbel", a-t-on appris auprès du président de la Confédération africaine de Rafle (CARA), l'Algérien, Mohamed Yacine Kafi.

"La ville de Touggourt sera la capitale du Rafa africain et elle sera prête à accueillir ses invités du continent africain à l'occasion des Championnats d'Afrique (garçons et filles) qui se dérouleront du 20 au 25 mai au la salle El Moustakbel", a-t-il précisé à l'APS.

Outre l'Algérie (pays organisateur), l'événement verra la présence confirmée de dix pays: Egypte, Tunisie, Djibouti, Maroc, Zambie, Kenya, Nigéria, Lesotho et Libye, en attendant la confirmation d'autres pays pour participer à cet important événement.

"Parallèlement à ce championnat continental, il y aura une exposition des industries des différentes sociétés, ainsi que des manifestations culturelles pour connaître le patrimoine traditionnel de la ville", a ajouté le président de la Confédération. Généralement dans ce genre de compétition, le comité d'organisation fixe, un mois avant le coup d'envoi du tournoi, comme date butoir de la confirmation nominative de participation des pays concernés qui auront le droit d'engager huit athlètes au maximum pour la compétition qui se déroulera en individuel,



double, tir de précision (garçons et filles) et le double mixte.

Et en sa qualité de pays organisateur, l'Algérie aura le droit d'engager plus d'athlètes, un privilège attribué, selon la réglementation en vigueur. "Les préparatifs avancent bien pour réunir les meilleures conditions afin de réussir cet événement sportif et conforter encore d'avantage la réputation de l'Algérie dans ce domaine", a indiqué Mohamed Yacine Kafi.

Le programme arrêté le moment voulu, devra comporter la traditionnelle réunion tech-

nique et le tirage au sort de la compétition, prévues généralement le lendemain de l'arrivée des délégations.

Le tournoi se déroulera, comme il est de coutume, dans une salle couverte dotée des meilleures commodités et où seront implantés quatre terrains (28 m de longueur et 4 m de largeur).

En marge des Championnats d'Afrique, la Fédération Africaine de Raffles a organisé une formation pour les entraîneurs et les arbitres, en plus d'un tournoi international à Raffles. "En prévision de cet événement

sportif, le comité d'organisation a tenu des réunions avec les autorités provinciales de la ville de Touggourt, qui ont manifesté leur intérêt pour l'événement, et les choses vont bon train pour que l'événement soit une réussite sur tous les plans", a assuré le président de la CARA.

Il est à noter que la ville de Touggourt avait déjà organisé un camp de formation pour arbitres et entraîneurs sous l'égide de la Fédération Internationale de Rafle en 2001 et en 2016 un tournoi international de Rafle et de Pétanque (jeu court).

PRÉPARATION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 L'accompagnement des sportifs d'élite, une des priorités du président de la République (ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abderrahmane Hammad, a affirmé, jeudi à Alger, que l'accompagnement des sportifs d'élite était "une des priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune" pour garantir leur succès dans différents événements sportifs comme les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Dans un entretien accordé à l'APS, le ministre a précisé que "le soutien aux sportifs d'élite, y compris ceux aux besoins spécifiques, a commencé immédiatement après la clôture des Jeux méditerranéens de 2022, organisés à Oran, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ayant donné des instructions fermes à l'effet de prendre en charge efficacement les sportifs d'élite afin de leur permettre de bien se préparer aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, des instructions réaffirmées lors du dernier Conseil des ministres".

Après avoir félicité les 32 athlètes algériens qualifiés jusqu'à présent pour le rendez-vous olympique, le ministre a affirmé que "tous les moyens ont été mis à la disposition des fédérations sportives depuis 2022, à travers les stages organisés dans le pays et à l'étranger et le soutien financier accordé aux athlètes afin de leur permettre de participer à un maximum de compétitions internationales et de récolter ainsi le plus de points possible pour se qualifier aux JO de Paris".

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a, dans ce sillage, mis en avant le rôle du Comité olympique et sportif algérien (COA) dans l'accompagnement des sportifs d'élite dans leur parcours de qualification et dans la préparation logistique de ce rendez-vous sportif majeur, auquel "l'Etat algérien a accordé un intérêt particulier et apporté un soutien au plus haut niveau", a-t-il dit.

Faisant état de "la synergie existant entre le ministère et le COA", il a indiqué que ce dernier œuvrait également à "dérocher des bourses olympiques pour les sportifs algériens, dans le cadre du programme de solidarité olympique du Comité international olympique (CIO)".

"Le ministère s'emploie actuellement à créer les conditions idoines pour que ces sportifs puissent bien se préparer pour le JO", a affirmé le premier responsable du secteur.

Et de faire observer que "le parcours de qualification se poursuivant jusqu'au mois de juin prochain, nous avons encore des chances de nous qualifier dans le judo, la natation et l'athlétisme".

Concernant les sportifs aux besoins spécifiques, M. Hammad a souligné que "cette catégorie a toujours obtenu des résultats aux niveaux régional et international, et nous avons une confiance totale dans nos athlètes, qui ont déjà hissé le drapeau national lors de grands événements internationaux".

S'agissant des ambitions de l'Algérie aux Jeux olympiques de Paris 2024, le ministre a dit que "les médailles olympiques sont le rêve de tout sportif d'élite et l'Algérie fonde de grands espoirs sur des disciplines comme la boxe, notamment féminine, la gymnastique et l'athlétisme pour obtenir des médailles".

"Il nous appartient de nous tenir prêts et de rester mobilisés pour concrétiser ces ambitions lors des JO", a-t-il ajouté. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait assuré que "l'Etat est prêt à mettre à la disposition de l'élite nationale, toutes disciplines confondues, tous les moyens pour sa participation aux Jeux olympiques 2024, y compris la prise en charge des stages à l'étranger".

Le président de la République avait affirmé que "dans la prise en charge de notre élite nationale, aucune distinction n'est faite entre les élités participant aux Jeux olympiques et paralympiques, appelées à hisser le drapeau national dans les événements sportifs internationaux".

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS L'AGO 2023 fixée au 29 mars à Alger (FAT)

La Fédération algérienne de tennis (FAT) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2023, le vendredi 29 mars 2024 (15h00), à la salle des conférences du musée olympique, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale.

"Les membres de l'AGO auront à débattre plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous, notamment, l'étude pour approbation du procès-verbal de l'AG 2022, du bilan moral de l'exercice 2023, ainsi que du rapport du commis-

saire aux comptes", a écrit la FAT dans un communiqué. Aussi, cette AGO sera consacrée à la lecture et l'adoption du bilan financier de l'exercice 2023 et la présentation du plan d'action 2024 et les prévisions budgétaires y-afférentes.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) Le MC Saïda poursuit sa résurrection, mais le maintien est loin d'être acquis

Le MC Saïda poursuit sa résurrection dans le championnat d'Algérie de handball, Excellence (messieurs), avec l'espoir de réussir le maintien parmi l'élite, un objectif loin d'être acquis, selon la direction de ce club.

Mardi dernier, cette formation a profité de son match de mise à jour du championnat qu'elle a disputé à domicile face au CRB Mila pour porter à neuf son total-points, après avoir battu le co-dauphin du groupe B (19-18).

L'enchaînement des bons résultats par les joueurs du "Mouloudia" a été mis en exergue par la direction de cette formation de l'Ouest du pays,

saluant "la grande volonté" de ses troupes qui a fait la différence dans cette rencontre.

"Certains se sont empressés pour remettre en cause notre victoire de mardi dernier, alors qu'en vérité nous n'avons reçu de cadeau de personne. C'est la volonté des joueurs qui a fait la différence dans ce match que l'adversaire a joué lui aussi à fond", s'est insurgée la direction du MCS dans un communiqué de presse publié jeudi.

"Ca fait déjà un bon bout de temps que notre équipe est en nette progression parvenant à réaliser des résultats probants qui nous ont permis de nous relancer

dans la bataille du maintien. Ce réveil a été confirmé contre une équipe du haut de tableau", a-t-on encore insisté de même source.

Le MCS, l'une des célèbres écoles de handball en Algérie, traverse, depuis quelques années, une conjoncture difficile née notamment de ses interminables problèmes financiers. Cette situation a causé un retard sensible dans le lancement de la préparation d'intersaison se repercutant négativement sur les résultats de l'équipe pendant la phase aller du championnat.

Mais du côté de la direction de ce club, l'on s'accroche toujours au maintien, qualifiant les

matchs restants dans cette première phase du championnat, au nombre de quatre, de "véritables finales".

Ce sera le cas, vendredi, à l'occasion du déplacement des "Mouloudiens" à Constantine pour affronter la formation locale, lanterne rouge du groupe A, dans le cadre de la 19e journée, indique-t-on. Avant cette journée, le MCS pointe à la 9e place au classement de sa poule, synonyme de premier potentiel relégué, dans un championnat qui connaît, cet exercice, la rétrogradation des quatre derniers de chacune des deux poules que comprend l'Excellence.

TOURNOI FIFA SERIES-2024 Les hôtes de l'Algérie expriment leur satisfaction (FAF)

Les pays ayant participé au Tournoi FIFA Series-2024, organisé en Algérie du 18 au 26 mars : l'Afrique du Sud, la Bolivie, et l'Andorre, ont exprimé leur satisfaction tant sur le plan sportif qu'organisationnel de l'événement, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), mercredi dans un communiqué.

"Le premier tournoi expérimental FIFA Series organisé par l'Algérie a été couronné d'un franc succès tant sur le plan sportif qu'organisationnel, de l'avis même des représentants de l'instance internationale, présents en Algérie durant ces dix derniers jours", précise la même source. Les quatre matchs de ce tournoi ont été disputés aux stades Nelson-Mandela de Baraki (Alger) et au 19-mai 1956 d'Annaba. L'équipe nationale, sous la conduite du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, s'est imposée vendredi face à la Bolivie (3-2), avant de faire match nul mardi soir devant l'Afrique du Sud (3-3).

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino n'avait pas caché son admiration quant à l'atmosphère digne d'un match officiel qui a régné au stade Nelson-Mandela lors du duel Algérie-Bolivie. "Je suis très heureux de

voir les supporters profiter de la première édition de cette série dans les cinq pays hôtes", a-t-il écrit sur son compte X (ex-Twitter), accompagnant son texte par une photo du capitaine Yacine Brahimi en train de se prendre en photo avec les fans. Le sélectionneur de la Bolivie, Antônio Carlos Zago a tenu, quant à lui, à remercier l'Algérie pour son accueil. "On remercie sincèrement l'Algérie. On s'est senti comme chez nous. On a été très bien reçus. L'organisation a été parfaite et on rentre en Bolivie très contents.

On espère retourner en Algérie un jour et je souhaite vraiment que l'Algérie se qualifie au prochain Mondial. Félicitations à la FIFA, à la fédération algérienne et au public algérien. Encore une fois merci", a-t-il déclaré à l'issue du match face à l'Andorre (1-0). De son côté, "la délégation sud-africaine a tenu à remercier l'Algérie pour son chaleureux accueil et les moyens mis à sa disposi-

tion durant son séjour au pays par les membres de la FAF." "Je suis satisfait du déroulement de ce tournoi.

Grâce à ce genre de matchs, les équipes progressent. Nous, on a du mal à organiser des matchs amicaux et pouvoir profiter d'un tel tournoi pour affronter des sélections prestigieuses comme l'Algérie, c'est magnifique", a affirmé le sélectionneur belge de l'Afrique du Sud Hugo Broos.

Enfin, la délégation d'Andorre "s'est réjouie d'avoir séjourné à Annaba", ne manquant pas elle aussi de remercier la FAF "pour l'accueil mais surtout la population locale d'Annaba pour son hospitalité légendaire. La cellule de communication de la fédération andorrane a d'ailleurs réalisé une vidéo sur la ville d'Annaba, qu'elle a postée sur ses comptes sur les réseaux sociaux. Une vidéo qui a fait un record de vues au passage (+ de 310 K)", conclut la FAF.

La FIFA salue la bonne organisation de l'événement par l'Algérie (FAF)

La Fédération internationale de football (FIFA) a salué la bonne organisation par l'Algérie du Tournoi FIFA Series-2024, organisé du 18 au 26 décembre à Alger et Annaba, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mercredi dans un communiqué.

"Au nom du Président de la FIFA, le représentant de l'instance internationale Gelson Fernandes a exprimé ses remercie-

ments à l'Algérie et a salué la qualité de l'organisation de cet événement", précise la même source. Une délégation de la FIFA, dirigée par Gelson Fernandes, directeur régional de la division associations membres pour l'Afrique, a été accueilli par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, en présence du président de la FAF Walid Sadi. Cette rencontre s'est

tenue en marge de la clôture du tournoi FIFA Series-2024, dont les matchs se sont déroulés aux stades Nelson-Mandela à Baraki (Alger), et 19 mai 1956 d'Annaba avec la participation de la sélection algérienne, celle de l'Afrique du Sud, de la Bolivie et d'Andorre. L'équipe nationale, sous la conduite du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, s'est imposée vendredi

face à la Bolivie (3-2) avant de faire match nul mardi soir devant l'Afrique du Sud (3-3).

Cette fenêtre internationale du mois de mars intervient moins de trois mois avant la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 prévue en juin. L'Algérie, leader du groupe G avec 6 points, accueillera la Guinée (2e, 3 pts) avant de se rendre en Ouganda (2e, 3 pts).

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE) "L'ES Mostaganem est focalisée sur l'accession, mais jouera à fond la coupe" (entraîneur)

L'ES Mostaganem veut poursuivre sa lancée en accueillant, vendredi (22h00), le NA Hussein-Dey dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, même si sa priorité va vers l'accession en Ligue 1 Mobilis, a indiqué, jeudi, son entraîneur Réda Bendriss.

Ayant réussi, à l'issue de la précédente journée du championnat de L2, à porter à cinq points l'écart qui le sépare de son dauphin dans le groupe Centre-ouest, le RC Kouba, l'ESM aborde sa rencontre de l'épreuve coupe "avec un moral au beau fixe", assure son coach à l'APS. "Notre objectif est de conserver notre place de leader qui nous permet d'accéder en Ligue 1, mais cela ne

nous empêche pas de jouer à fond nos chances dans l'épreuve coupe qui a un charme spécial auprès des supporters de tous les clubs", a encore dit le premier responsable techniques des "gars de Mosta". Les Vert et Blanc, qui restent sur huit victoires de rang en championnat, ont déjà battu le NAHD (12e au classement) à domicile sur le score sans appel de 4-0, lors de la sixième journée de cette compétition. Les deux équipes vont s'affronter à nouveau la semaine prochaine à Alger dans un match de mise à jour de la 21e journée. "Les matchs de coupe sont totalement différents de ceux du championnat. Il ne faut pas se fier au résultat des deux équipes au cours

de la phase aller, car le NAHD va certainement présenter un autre visage dans ce rendez-vous de la coupe", a prévenu l'entraîneur de l'ESM.

Cependant, Bendriss reste persuadé que ses protégés, qui ont le vent en poupe, "doivent profiter de l'avantage du terrain et du public pour valider leur billet pour les quarts de finale", tout en les mettant en garde contre tout excès de confiance. L'ES Mostaganem, dont la dernière fois où elle a joué parmi l'élite remonte à la saison 1998-1999, a atteint à deux reprises la finale de la coupe d'Algérie lors des saisons 1962-1963 et 1964-1965, sans pour autant goûter à la joie du sacre, rappele-t-on.

Le match US Biskra-MC Oran décalé de 24 heures

La direction du MC Oran a reçu une suite favorable à sa demande liée au report de 24 heures de son match en déplacement face à l'US Biskra dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football qui se jouera finalement samedi prochain au lieu de vendredi, a-t-on appris, mercredi,

après du club de la capitale de l'Ouest du pays.

La même source a fait savoir que cette demande est motivée par des contraintes en rapport avec le plan de vol arrêté par les Oranais pour rallier la ville des "Zibans".

Ce match, dont le coup d'envoi est fixé à 22h00, constitue l'une des deux

affiches de ce tour opposant deux formations de l'élite.

L'autre rencontre qui concerne deux adversaires de la Ligue 1 se jouera également samedi et verra l'USM Khenchela accueillir le leader du championnat, le MC Alger (15h30).

Et même si le MCO est plutôt concentré sur la ba-

taille autour du maintien qu'il mène depuis le début de cet exercice (15e, 19 pts), il n'en demeure pas moins qu'il compte jouer ses chances à fond en coupe d'Algérie, qu'il a gagnée quatre fois (la dernière en date remonte à 1996), selon son entraîneur Youcef Bouzidi.

APS

CAN 2024 DAMES (PRÉPARATION)- ALGÉRIE Double confrontation amicale face à la Tunisie les 4 et 7 avril à Tunis (FAF)

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux face à son homologue tunisienne les 4 et 7 avril à 15h00 à Tunis, dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2024, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

"Dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la CAN Féminine 2024, l'équipe nationale féminine se rassemblera à Tunis (Tunisie) du 1er au 8 avril 2024 pour une série de matchs amicaux contre l'équipe féminine tunisienne.

Les rencontres auront lieu les 4 et 7 avril 2024 à 15h00.", indique la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué 27 joueuses pour ces deux matchs amicaux de préparation.

La délégation algérienne ralliera Tunis dimanche prochain. Cette série de matchs marque le deuxième stage de préparation de l'équipe nationale féminine en vue de la 15e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, informe l'instance fédérale. Pour rappel, la sélection algérienne féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les "Vertes" signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78e position.

La liste des 27 joueuses convoquées:

Abadou Léa (US Orléans-FRA), Alouache Oussila (CF Akbou-ALG), Battouri Shana (FC Metz-FR), Belkhit Morgane (Le Havre AC-FRA), Benaïchouche Rahima (CF Akbou-ALG), Boubezari Hanna (Real Oviedo-ESP), Bouhani Ben Ziane Naima (Al-Amel Club-ALG), Boussaha Lina (Al-Nasser- KSA), Boutaleb Ines (FC Metz- FRA), Chebel Imane (C.Regatas de Flamengo-BRE), D'Orla Meline (FC Nantes-FR), Dafeur Marine (FC Fleury 91-FRA), Guellati Sofia (Rodez Aveyron.F-FRA), Khellas Armelle (Grenoble Foot 38-FRA), Khezami Roselene (O.Marseille- FRA), Kouli Sylia (FC Nantes-FRA), Merrouche Imen (Al-Amel Club-ALG), N'Gazi Chloe Yamina (FC Fleury 91-FRA), Naïli Nohed (OGC Nice-FRA), Ould Braham Amira (FC Nantes-FRA), Salah Amel (Puy Foot 43-FRA), Smaïli Emma (RC Lens-FRA), Benabdallah Amel (Afak Relizane-ALG), Ayadi Ghania (CF Akbou-ALG), Belkacem Lydia (FC Metz.FRA), Bethi Melissa (Olympique Lyonnais-FRA), Taleb Muller Laura (Le Havre AC-FRA).

TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER (U20) Manaâ : "Le niveau technique de la compétition a été bon"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Yacine Manaâ, a qualifié de "bon" le niveau technique du tournoi international de la catégorie, organisé à Alger du 20 au 26 mars en présence également de l'Egypte, de la Tunisie, et de la Mauritanie.

"Le niveau du tournoi a été bon, beaucoup mieux que celui de l'UNAF disputé en novembre dernier en Tunisie. Je remercie la FAF d'avoir organisé cet événement chez nous, ça été très bénéfique pour l'équipe nationale", a affirmé le coach des U20 dans un entretien accordé à la chaîne YouTube de la Fédération algérienne (FAF). La sélection algérienne a bien entamé le tournoi en battant l'Egypte (2-1) lors de la première journée, avant de s'incliner devant la Tunisie (3-2). Lors de son troisième et dernier match, l'Algérie a terminé en beauté en dominant la Mauritanie (3-1).

"Face à l'Egypte, nous étions bien concentrés. L'équipe était bien organisée notamment sur le plan défensif, un secteur qui constituait un vrai souci pour nous. Lors du deuxième match face à la Tunisie, nous avons assisté à un beau duel très disputé, les joueurs ont appliqué les consignes du staff technique, mais nous avons manqué de concentration sur le plan technique, ce qui a permis à l'adversaire de marquer trois buts, dont deux encaissés sur des deux erreurs individuelles", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Ce genre de tournoi nous permet de cerner nos insuffisances, et de là s'atteler à les corriger en vues des futures échéances officielles qui nous attendent." Le sélectionneur national des U20 a expliqué que la liste des joueurs convoqués a été établie sur la base de stages de détection organisés à travers le pays.

"L'effectif de l'équipe est composé essentiellement de joueurs évoluant en championnat local. Après plusieurs stages de détection, j'ai établi une liste de 26 joueurs dont 6 qui jouent à l'étranger", a-t-il conclu. Installé à la tête des U20 le 18 octobre 2023, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Yacine Manaâ a pris ses fonctions en dirigeant en novembre son premier stage effectué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa et au stade de Baraki.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER) RIVERS UNITED-USMA Les "Rouge et Noir" à pied à d'œuvre à Uyo

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football de la CAF, a rallié tôt ce vendredi la ville nigérienne d'Uyo en vue du match face aux Rivers United, prévu dimanche au stade international Godswill-Akapi (14h00, algérienne), comptant pour les quarts de finale (aller) de l'épreuve.

Conduite par le président du Conseil d'administration Kamel Hassina, la délégation algérienne a effectué le voyage à bord d'un vol spécial.

Les coéquipiers de Salim Boukhanouchouche effectuent ce vendredi en fin d'après-midi une légère séance d'entraînement.

Le galop de samedi aura lieu sur le terrain principal. L'USMA, tenante du trophée, sera privée des services de son capitaine et défenseur Zinedine Belaid, suspendu, et le milieu défensif Oussama Chita, en convalescence après une intervention chirurgicale.

Le club de Soustara, qui reste sur une belle série de cinq succès de rang, toutes compétitions confondues, s'est qualifié aux quarts de finale après avoir terminé leader du groupe A avec 13 unités, à deux longueurs de son dauphin Future FC d'Égypte.

De son côté, Rivers United, 16e au classement du championnat nigérian, a validé son ticket grâce à la deuxième place décrochée dans le groupe C, à égalité de points avec les Ghanéens de Dreams, mais avec une différence de buts particulière défavorable. Le match retour aura lieu le dimanche 7 avril au stade olympique du 5-juillet d'Alger (22h00).

FOOTBALL

Décès de l'ancien international du MC Oran Habib Benmimoun

L'ancien footballeur international du MC Oran, Habib Benmimoun, est décédé ce vendredi à Oran à l'âge de 66 ans, et ce, après une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Etant déjà transféré à l'étranger, il y a deux années, Benmimoun poursuivait ses soins à Oran, mais son état de santé s'était dégradé il y a quelques jours ce qui a nécessité son admission dans l'un des établissements hospitaliers à Oran où il a rendu l'âme ce matin, précise-t-on de même source.

Le défunt a débuté sa carrière de footballeur au poste de défenseur central, il a été reconverti par la suite à un attaquant de pointe. Il réalise la majorité de sa carrière dans son club formateur, le MC Oran où il a joué de 1977 au 1988, puis de 1989 au 1994. Lors de la saison 1988-1989, il a porté les couleurs du club voisin l'USM Bel-Abbes.

Après avoir rattrapé les crampons, le reste d'ailleurs dans le staff technique puis dirigeant des "Hamraoua". Avec le club phare de la capitale de l'Ouest, il a gagné le titre de champion d'Algérie en 1988. Il a également remporté la Coupe d'Algérie en 1984 et 1985. Le défunt était sélectionné pour la première fois avec l'équipe nationale algérienne en 1982 puis en 1983, où il a joué deux matchs amicaux. Il a été sélectionné à nouveau en 1987 pour un match disputé contre la Tunisie le 11 décembre 1987 dans le cadre des éliminatoires de la Coupe arabe de 1988 (score : 4-0).

BATNA

Le parquet ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le décès du joueur du NRB Oued El Ma (communiqué)

Le procureur de la République près du tribunal de Merouana, wilaya de Batna, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances du décès du joueur du club de football du NRB Oued El Ma, a indiqué mercredi le parquet de ce tribunal relevant de la Cour de justice de Batna dans un communiqué.

"En vertu de l'article 11 du code pénal, le procureur de la République près le tribunal de Merouana informe l'opinion publique qu'en date du 15 mars 2024, des informations ont été transmises par les services de police judiciaire de la sûreté urbaine extérieure d'Oued El Ma faisant état de la chute du joueur N.Dj âgé de 17 ans lui ayant causé une lésion à la tête à la suite d'un contact avec un autre joueur sur le stade communal de la commune d'Oued El Ma", lit-on dans le communiqué.

L'incident s'est produit, a-t-on précisé de même source, "au cours d'une rencontre sportive officielle de football entre le NRB Oued El Ma et l'AB Merouana et le joueur a été évacué vers le CHU de Batna où il a été admis du 15 mars courant jusqu'au 21 du même mois date de son décès". "L'enquête préliminaire porte surtout sur l'aspect lié à la mise en place des dispositions obligatoires et nécessaires pour de pareilles manifestations sportives", a-t-on conclu.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (21^e JOURNÉE) Les dauphins à l'affut en l'absence des leaders

La 21^e journée de la Ligue de football amateur, prévue à partir d'aujourd'hui, samedi (15h30), donnera l'occasion aux poursuivants, à l'image du RC Kouba (Centre-Ouest) et du MSP Batna (Centre-Est) de réduire leur retard et se relancer provisoirement dans la course à l'accession, en l'absence des leaders : l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, retenus par les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, également programmés ce week-end.

Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 42 pts) tentera de se relancer après deux faux pas consécutifs (1 défaite, 1 nul), lors de son déplacement chez la JS Guir Abadla (15e, 12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur. Distancé dans la course à l'accession, le GC Mascara (36 pts) qui reste sur une défaite à Oran, évoluera également en déplacement chez le CR Témouchent (4e, 32 pts), alors que le WA Mostaganem quatrième ex aequo avec le CRT, accueillera une équipe en lutte pour le maintien le SC Mecheria (13e, 21 pts).

Toujours pas tirée d'affaire avec 24 points au compteur, l'ASM Oran se déplacera chez MCB Oued Sly (26 pts) avec l'ambition de revenir avec un résultat positif, alors que le duel des mal



classés opposera la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts) au RC Arbaâ, premier reléguable avec 20 points. Les deux dernières rencontres de cette 21^e journée opposeront la JSM Tiaret (9e, 25 pts) au SKAF Khemis Miliana (7e, 29 pts) et l'ESM Koléa (6e, 30 pts) au WA Boufarik (9e, 25 pts). Le match opposant le leader l'ES Mostaganem au NA Hussein-Dey a été reporté au vendredi 5 avril, puisque les deux

équipes s'affrontent pour le compte des huitièmes de finale ce week-end. Dans la poule Centre-Est, le MSP Batna (2e, 41 pts) essaiera de réduire l'écart sur le leader l'Olympique Akbou, lors de la réception à huis clos de l'E Sour Ghozlane premier reléguable avec 18 points, tout comme l'autre club de Batna, le CAB (3e, 36 pts), qui se déplacera chez le MC El Eulma (16e, 14 pts) dans une rencontre décisive dans la lutte pour le maintien

programmée également à huis clos. Autres duels qui vaudront le détour ce week-end, la confrontation entre l'AS Ain M'lila (13e, 20 pts) et l'IB Khemis El Khechna (6e, 28 pts), ou encore l'USM El Harrach (9e, 22 pts) qui recevra l'AS Khroub (7e, 26 pts). Les deux dernières rencontres, prévues ce samedi, opposeront l'IRB Ouargla (9e, 22 pts) au HB Chelghoum Laid (11e, 21 pts) et le NRB Teleghma (7e, 26 pts) à l'O Magrane (11e, 21 pts). Les matchs MO Constantine - Olympique Akbou et JS Bordj Menaël - USM Annaba ont, respectivement, été reportés aux 5 et 23 avril, en raison des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie mettant aux prises l'Olympique Akbou au CR Belouizdad et l'USM Annaba au CS Constantine.

Un match à huis clos pour l'E Sour El Ghozlane (LNFA)

L'E Sour El Ghozlane a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 40.000 DA "pour mauvaise organisation" de la rencontre face au NRB Teleghma, disputé lundi dernier pour le compte de la 20^e journée de Ligue 2 de football (Groupe Centre-Est), a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA). "Après étude de la feuille de match et la lecture des rapports des officiels du match (Arbitre + Délégué), il ressort la mauvaise organisation de la rencontre par l'équipe de l'ES Ghozlane.

Cette équipe a commis plusieurs infractions, dont le mauvais comportement des ramasseurs de balles, ayant jeté des ballons sur le terrain pour perturber le jeu, notamment, en provoquant plusieurs arrêts momentanés de la rencontre" a détaillé l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. L'ESG a difficilement battu (2-1) le NRB et ces trois points valaient leur pesant d'or, car ils maintiennent le club en vie dans la course au maintien (14e/18 pts). Pour sa part, le club de Teleghma reste coincé à la 7^e place, avec 26 points. La CD de la LNFA a prononcé d'autres sanctions lors de sa dernière session, dont la plus lourde a été celle du joueur du RC Arbaâ, Abderrahim Dahamchi, qui a écopé de cinq matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour "cumul

d'avisissements et comportement antisportif envers officiel de match". Une sanction qui selon la même source a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA. Pour sa part, le joueur du Hilal Chelghoum Laid, Skander Chemali a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, en plus d'une amende de 15.000 DA, "pour voie de fait envers adversaire", lors du match qui avait

opposé son équipe au MO Constantine pour le compte de la 20^e journée, a-t-on détaillé de même source. De son côté, le Mociste Haïder Betchine a été sanctionné de deux matchs, dont un avec sursis, plus 15.000 DA d'amende, "pour comportement antisportif envers adversaire" lors du même match. Pour sa part, le joueur du RC Kouba Mohamed El Amine Ali Larbi a écopé

de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, "pour faute grave" lors du match nul (1-1), concédé à domicile face au MCB oued Sly. Un faux pas lourd de conséquences pour le Raed, car il voit ses chances d'accession en Ligue 1 Mobilis s'amenuiser un peu plus, surtout que le principal concurrent, l'ES Mostaganem, a bien profité de la situation, pour creuser l'écart à cinq points.

LE PROGRAMME DE LA 21^e JOURNÉE

Groupe Centre-Est

Programme de la 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Est, prévue à partir de samedi et se poursuivra le vendredi 5 avril, puis le mardi 23 avril :

- Samedi 30 mars (15h30) :**
 MC El Eulma - CA Batna (Huis clos)
 IRB Ouargla - HB Chelghoum Laid
 NRB Teleghma - O Magrane
 AS Ain M'lila - IB Khemis El Khechna
 USM El Harrach - AS Khroub
 MSP Batna - E Sour Ghozlane (Huis clos)
Vendredi 5 avril (15h00) :
 MO Constantine - Olympique Akbou
Mardi 23 avril (15h00) :
 JS Bordj Menaël - USM Annaba

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	51	20
2). MSP Batna	41	20
3). CA Batna	36	20
4). JS Bordj Menaël	32	20
5). MO Constantine	29	20
6). IB Khemis Khechna	28	20
7). NRB Teleghma	26	20
→). AS Khroub	26	20
9). IRB Ouargla	22	20
→). USM El Harrach	22	20
11). HB Chelghoum Laid	21	20
→). O. Magrane	21	19
13). AS Ain M'lila	20	20
14). ES Ghozlane	18	20
15). USM Annaba	16	19
16). MC El Eulma	14	20.

Groupe Centre-Ouest

Programme de la 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Ouest, prévue à partir de samedi et se poursuivra le vendredi 5 avril :

- Samedi 30 mars (15h30) :**
 JS Guir - RC Kouba
 MCB Oued Sly - ASM Oran
 CR Témouchent - GC Mascara
 JSM Tiaret - SKAF Khemis Miliana
 WA Mostaganem - SC Mecheria
 ESM Koléa - WA Boufarik
 O Médéa - RC Arbaâ
Vendredi 5 avril (15h30) :
 NA Hussein-Dey - ES Mostaganem

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	47	20
2). RC Kouba	42	20
3). GC Mascara	36	20
4). CR Témouchent	32	20
→). WA Mostaganem	32	20
6). ESM Koléa	30	20
7). SKAF El Khemis	29	20
8). MCB Oued Sly	26	20
9). JSM Tiaret	25	20
→). WA Boufarik	25	20
11). NA Hussein Dey	24	20
→). ASM Oran	24	20
13). SC Mecheria	21	20
14). RC Arbaâ	20	20
15). JS Guir Abadla	12	20
→). O Médéa	12	20.

**BARCELONE
LEWANDOWSKI, L'ARABIE
SAOUDITE INSISTE**

Moins performant ces derniers mois, Robert Lewandowski (35 ans, 39 matchs et 20 buts toutes compétitions cette saison) garde toujours une énorme cote en Arabie Saoudite. Selon Marca, plusieurs clubs du royaume sont prêts à proposer un contrat mirobolant à l'attaquant du FC Barcelone avec un salaire annuel à plus de 100 millions d'euros. Pour l'heure, le Polonais n'envisage pas de quitter la formation espagnole, avec laquelle il demeure sous contrat jusqu'en juin 2026. Reste à savoir si ce pressing intense va le faire flancher à l'intersaison.

**ALERTE
AU GENOU
POUR
TER STEGEN**

Le FC Barcelone a retenu son souffle ! Avant de défer le Paris Saint-Germain lors des quarts de finale de la Ligue des Champions, les 10 et 16 avril, mais aussi le Real Madrid en Liga, le 21 avril, les Blaugrana ont eu une belle frayeur concernant le gardien Marc-André ter Stegen (31 ans, 19 matchs en Liga cette saison). Lors de l'entraînement du club catalan ce vendredi, l'international allemand a été victime d'une alerte au genou. Après l'intervention du staff médical du Barça, l'ancien portier du Borussia Mönchengladbach s'est relevé, il s'agit visiblement d'un simple coup. Une situation tout de même à suivre avec attention.

**BAYERN
MUSIALA BIENTÔT
BLINDÉ ?**

Excellent cette saison, le milieu offensif du Bayern Munich Jamal Musiala (21 ans, 21 matchs et 10 buts en Bundesliga cette saison) n'est, sans surprise, pas à vendre. Dans une interview accordée à Sky Allemagne ce vendredi, le directeur sportif munichois Max Eberl compte bien faire de l'international allemand la tête de gondole du projet bavarois. "Jamal est un joueur qui apporte beaucoup de joie. Il incarne le Bayern. Nous avons l'intention de faire de lui le nouveau visage du Bayern à l'avenir", a assuré le dirigeant du Bayern. Pour l'heure, le prodige se trouve sous contrat jusqu'en juin 2026 avec l'actuel 2e de Bundesliga. Bientôt une prolongation en vue ?

**INTER
INZAGHI,
LA TENDANCE
SE CONFIRME**

L'élimination dès les 8es de finale de la Ligue des Champions contre l'Atletico Madrid (1-0, 1-2 2-3 t.a.b.) n'a pas changé la donne : la direction de l'Inter Milan voit toujours l'avenir avec son entraîneur Simone Inzaghi. La Gazzetta dello Sport confirme ce jeudi que les Nerazzurri comptent bien offrir un nouveau contrat au technicien italien, actuellement lié jusqu'en juin 2025, avec une prolongation pour deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2027. Une belle marque de confiance envers Inzaghi, dont l'équipe file vers le titre en Serie A, avec une confortable avance de 14 points sur son dauphin, l'AC Milan, à 9 journées du terme de la saison.

**LEVERKUSEN
ALONSO RESTE, C'EST
OFFICIEL !**

L'entraîneur du Bayer Leverkusen Xabi Alonso a annoncé qu'il resterait à la tête de l'actuel leader de Bundesliga la saison prochaine ! "J'ai eu une réunion avec l'équipe et je l'ai informée que je continuerai au club. Après de nombreuses discussions sur mon avenir, j'ai profité de cette trêve pour réfléchir et prendre ma décision. C'est l'endroit idéal pour moi pour me développer en tant que coach", a assuré l'Espagnol en conférence de presse. Lié au Bayer jusqu'en juin 2026, le Basque, qui était courtisé avec insistance par le Bayern Munich et Liverpool, bénéficiera d'une clause libératoire de 15 millions d'euros en 2025.

**REAL
L'AVEU
ÉTONNANT DE
BELLINGHAM**

Recruté pour 133,9 millions d'euros (bonus compris) en provenance du Borussia Dortmund l'été dernier, le milieu de terrain Jude Bellingham (20 ans, 22 matchs et 16 buts en Liga cette saison) a été immédiatement performant sous les couleurs du Real Madrid. Et pourtant, l'international anglais a révélé quelques difficultés dans son adaptation à sa nouvelle vie. "Cela a été très, très difficile, mais aussi très amusant de s'adapter à la vie en Espagne et d'avoir plus de responsabilités avec le Real Madrid et l'équipe nationale. J'essaie d'assimiler tout ça, de profiter de l'expérience, de m'améliorer et de progresser", a assuré l'ex-talent de Birmingham City au micro de Sky Sports.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Gérant Fayçal Laouer Directeur de publication Smaïl Oulebsir	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
--	--

ALGÉRIE - PALESTINE

Arrivée en Algérie de 45 enfants palestiniens et 6 Algériens blessés

Quarante-cinq (45) enfants palestiniens et six (6) Algériens blessés ainsi que leurs accompagnateurs sont arrivés, jeudi soir à la base aérienne de Boufarik (Blida), en provenance de l'aéroport du Caire (Egypte), à bord de deux avions médicalisés des forces aériennes algériennes, pour leur prise en charge au niveau des hôpitaux militaires et cercles de l'Armée, et ce en exécution de l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ces enfants blessés ont été accueillis par une délégation ministérielle composée du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, et du ministre des Moudjahidines et des Ayant-droits, Laïd Rebiga, ainsi que de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, et de la présidente du Croissant Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissem Hamlaoui.

A ce titre, la ministre de la Solidarité nationale a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "la solidarité algérienne avec le peuple palestinien est une qualité intrinsèque.

Nous assistons aujourd'hui à l'arrivée de ce premier groupe afin de prendre en charge des blessés palestiniens de la bande de Gaza, en exécution des instructions du président de la République".

Pour sa part, le ministre de la Santé a souligné que l'évacuation de ces blessés palestiniens reflète la solidarité de longue date de l'Algérie avec la cause palestinienne et son peuple, comme en témoignent les efforts consentis récemment à l'ONU, évoquant les bons préparatifs sur les plans médical, technique et logistique pour prendre en charge ces patients.

Le ministre des Moudjahidines a, quant à lui, déclaré que l'Algérie accueille aujourd'hui des blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que ces blessés seront pris en charge, sous tous les aspects, notamment sur le plan



sanitaire. L'Etat algérien a assuré tous les moyens nécessaires à cet effet, a-t-il soutenu.

De son côté, la présidente du CRA a précisé qu'un total de 46 blessés à différents degrés et 67 accompagnateurs, ont été évacués et seront pris en charge par les services de santé militaire en Algérie, saluant les efforts considérables consentis par les forces aériennes pour les transporter à bord d'avions médicalisés.

Elle a fait savoir que d'autres contingents de rapatriement auront lieu ultérieurement. "Nous continuerons à envoyer à nos frères palestiniens à Gaza des aides humanitaires", a assuré Mme.

Hamlaoui, révélant qu'un pont aérien sera mis en place dès ce vendredi dans ce cadre.

Concernant la réaction des blessés à leur arrivée, Mme Hamlaoui a raconté l'histoire d'une mère d'un enfant grièvement blessé qui tenait à ce que son fils soit évacué dans notre pays. Sur la piste d'atterrissage où des ambulances étaient sta-

tionnées, une triste ambiance régnait en raison des souffrances infligées par l'entité sioniste aux innocents enfants.

Une entité qui viole quotidiennement les droits de l'homme dans les territoires occupés.

Les blessés et leurs proches ont, à cet égard, exprimé leur joie dès leur arrivée en Algérie qui a, de tout temps, embrassé la cause palestinienne juste et plaidé dans les fora internationaux pour la liberté du peuple palestinien et l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods Echarif comme capitale.

Approché par l'APS, l'enfant Khaled Shokri a évoqué le drame vécu à Gaza où il a tout perdu, son frère et son foyer, après un bombardement nocturne.

Pour sa part, Mme Farah Shady Salih (Djabalia) a raconté que sa maison avait été bombardée, faisant part du traumatisme qu'elle avait subi.

Parmi les blessés, il y avait également des malades graves

dont la vie est en danger, notamment après la rupture des médicaments dans les hôpitaux de Gaza.

L'initiative du président de la République vise à prendre en charge 450 enfants palestiniens blessés pour bénéficier de soins, suite aux blessures et aux traumatismes dus aux bombardements sionistes barbares ayant ciblé des civils palestiniens dans la bande de Gaza.

A cet effet, tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette opération à caractère humanitaire, qui sera suivie d'opérations d'évacuation ultérieures au profit d'autres catégories de blessés, notamment ceux amputés de leurs membres, ce qui témoigne clairement du soutien inconditionnel de l'Algérie au peuple palestinien frère dans cette dure épreuve qu'il traverse.

Par ailleurs, l'Algérie poursuit ses efforts incessants pour prendre en charge le rapatriement des ressortissants algériens bloqués dans la bande de Gaza, en dépit des difficultés et des entraves rencontrées, et ce en coopération avec les autorités égyptiennes, le Croissant-Rouge palestinien, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Parallèlement, l'Algérie, dans un vaste élan de solidarité, a mobilisé des avions pour acheminer les aides humanitaires à ceux qui sont bloqués dans la bande de Gaza pour alléger leurs souffrances, sachant que l'opération se poursuit et sera suivie, au courant de la semaine prochaine, de l'envoi d'aides humanitaires supplémentaires.

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail au Commandement de la Gendarmerie Nationale (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie Nationale, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire pendant le mois sacré de Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce jeudi 28 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie Nationale", précise la même source.

"Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-Major Yahia Ali Oulhadj, Commandant de la Gendarmerie Nationale, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Larbi Ben M'hidi, dont le siège du Commandement de la Gendarmerie Nationale est baptisé de son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs".

Par la suite, le Général d'Armée a rencontré les cadres et le personnel du Commandement de la Gendarmerie Nationale.

A cette occasion, il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels de toutes les unités de ce Commandement par visioconférence.

Dans son allocution, le Général d'Armée a souligné que "l'ANP, consciente des différentes menaces, continuera à consentir les efforts pour remporter les enjeux de l'heure".

"Consicent de tout ce qui se trame contre notre pays, nous nous engageons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à consentir efforts après efforts pour remporter les enjeux de l'heure, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et le raffermissement des fondements de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale, ainsi que le maintien de sa cohésion populaire, qui a été scellée pour l'éternité par le sang de millions de valeureux Chouhada", a affirmé Chef d'Etat-major de l'ANP.

Le Général d'Armée Chanegriha a souligné "l'importance de la Gendarmerie Nationale, qui sert de trait d'union avec le peuple, et d'instrument fiable pour l'ANP, au service du droit et du pays".

"La Gendarmerie Nationale est une composante indissociable de l'ANP et un pilier essentiel de la sécurité et de la stabilité de notre pays, qui contribue de manière significative, aux côtés des autres corps de sécurité, dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière", a-t-il soutenu, soulignant qu'"elle joue un rôle tout aussi important dans les zones rurales et semi-urbaines, en servant de trait d'union avec le peuple et d'outil efficace au service du droit et du pays, sur lequel nous comptons énormément".

À l'issue, le Général d'Armée "a donné un ensemble d'orientations et d'orientations portant essentiellement sur la nécessité de poursuivre les efforts et de faire preuve davantage de veille afin de contrecarrer toutes les conspirations, et de prendre toutes les mesures à même d'assurer une sécurité optimale au niveau de toutes les régions et frontières du pays, particulièrement en ce mois sacré", conclut le communiqué.

APS

Accueil de blessés palestiniens en Algérie : l'ambassadeur de Palestine salue hautement la position et l'initiative du président de la République

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aïta, a salué hautement la position et l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'accueil de blessés palestiniens en Algérie afin de recevoir des soins.

"Nous remercions l'Algérie, pays frère, et saluons hautement la position et l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ainsi que ses directives, pour l'accueil de blessés palestiniens", a indiqué M. Abu Aïta dans une déclaration à l'APS, après l'arrivée jeudi

soir de blessés palestiniens et de leurs proches en Algérie, assurant que l'opération a été couronnée de succès.

Le diplomate a fait savoir que 46 blessés palestiniens lors de l'agression sioniste brutale contre la bande de Gaza sont arrivés en Algérie avec 67 accompagnateurs, soit un total de 113 personnes.

"C'est une position noble et honorable de l'Algérie, et nous sommes conscients des efforts incommensurables déployés par nos frères en Algérie afin de mener à bien l'opération de rapatriement de blessés vers le territoire algérien afin de leur

prodiguer les soins nécessaires", a-t-il ajouté. Pour M. Abu Aïta, cette opération de rapatriement de blessés palestiniens illustre "le soutien constant de l'Algérie à la Palestine et à son peuple".

Et de souligner que "cette initiative est à même de renforcer la résilience du peuple palestinien".

"Malgré toute la douleur ressentie dans nos cœurs pour nos martyrs et nos blessés, la victoire sera notre et l'Etat palestinien sera établi avec El-Qods Echarif comme capitale", a assuré l'ambassadeur palestinien.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Le ministre de la Justice reçoit l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, jeudi, l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Sharon Wardle, à la demande de cette dernière, indique un communiqué du ministère. Lors de

la rencontre, les deux parties ont "passé en revue l'état des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Royaume-Uni" et "examiné les moyens de les renforcer, notamment dans les domaines judiciaire et institutionnel", a précisé le communiqué.